

IDÉES
SUR
LA CAUSE
ET
LE TRAITEMENT
DES MALADIES
VÉNÉRIENNES.

IDÉES
SUR
LA CAUSE
ET
LE TRAITEMENT
DES MALADIES
VÉNÉRIENNES,

Confirmées par quelques Obſervations intéreſſantes.

Par M. LAFONT, *Chirurgien ordinaire du Roi en ſa grande Prévôté.*

Nouvelle Édition revue, corrigée, & augmentée des Procès-verbaux des Epreuves publiques qui ont été faites pardevant des Commiſſaires nommés par le Gouvernement pour conſtater l'efficacité d'un nouveau Remede.



A MADRID;

Et ſe diſtribue à PARIS,

Chez l'AUTEUR, rue Mauconſeil.



IDÉES

SUR

LA CAUSE ET LE TRAITEMENT

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Il y a trois siécles qu'on écrit sur les Maladies Vénériénnes. Plus de deux mille Auteurs ont exercé leurs plumes sur cet important sujet. La matiere est-elle épuisée? A-t-on établi une doctrine solide & constante sur la nature d'un fléau qui afflige l'humanité, & sur le choix des secours qu'on doit employer pour le combattre? A quoi se réduisent donc les progrès que l'art a faits à cet égard? Quant à la théorie, on a enfanté mille hypothèses, la plupart absurdes,

ou ridicules, qui se sont détruites mutuellement. Quant à la pratique, on a imaginé cent méthodes différentes. Toutes ont eu des Partisans qui les ont prônées, & des Adversaires qui les ont décriées : l'incertitude est tout ce qui a résulté de ces débats.

Nous avons cependant quelques ouvrages estimables sur les Maladies Vénériennes. Nous sommes redevables au célebre M. Astruc, d'un excellent Traité, qui passera sans contredit à la postérité la plus reculée. Tous les Gens de lettres verront toujours avec plaisir un livre qui réunit la critique la plus judicieuse à la plus vaste érudition, & qui, par l'élégance de sa latinité, semble avoir été écrit sous le régne d'Auguste. On est étonné de l'étendue des connoissances que cet habile Ecrivain déploie dans cet ouvrage. Il est tout à la fois Littérateur, Philosophe, & Médecin. Il réfute avec force les erreurs grossieres des Auteurs qui l'avoient précédé. Il

ſubſtitue une théorie ingénieuſe aux abſurdités qu'il combat. Il décrit, avec la plus grande exactitude, tous les phénomènes de la maladie dont il traite. On ne ſauroit lui refuſer la gloire d'avoir le premier ſaiſi ce Prothée, & de l'avoir dépeint ſous ſes différentes formes. Il diſcute ſavamment l'efficacité des diverſes méthodes uſitées de ſon tems pour le traitement du mal vénérien, & il ſe décide enfin pour celle qui lui paroît la plus ſûre.

Je rends volontiers cet hommage public à la mémoire de ſe ſavant Profeſſeur; mais mon reſpect pour lui ne m'a pas empêché de m'appercevoir qu'il étoit un peu trop attaché aux opinions qui dominoient de ſon tems dans les écoles fameuſes, dont il étoit le principal ornement. Une longue expérience m'a fourni quelques idées contraires à quelques points de ſa doctrine. J'ai douté long-tems ſi je devois les mettre au jour. L'autorité de M. Aſtruc a ſubjugué

presque tous ceux qui ont écrit depuis sur la même matiere. Je ne me suis pas dissimulé que des opinions, consacrées par le tems, & soutenues par un grand nom, sont très-difficiles à combattre; mais l'amour de la vérité a enfin prévalu. Je me suis déterminé à publier mes idées sur la nature du virus vénérien, accompagnées de quelques observations importantes, qui viennent à leur appui. Je n'ai pas la présomption de croire avoir résolu un problême, que les Maîtres de l'art regardent comme insoluble. Je ne donne mes idées que comme de simples conjectures : peut-être que si elles étoient approfondies, elles pourroient donner lieu à quelques découvertes intéressantes pour la pratique.

Si j'avois dessein de faire un Traité en forme sur les Maladies Vénériennes, ce seroit ici le lieu de discuter les différentes opinions des Savans sur l'origine de cette Maladie; mais comme cette question n'est que de pure curiosité, &

m'écarteroit beaucoup du but que je me ſuis propoſé, je me diſpenſerai de m'y arrêter. Ceux qui deſirent des détails ſur ce ſujet, n'ont qu'à lire le premier volume du Traité des Maladies Vénériennes de M. Aſtruc. C'eſt principalement dans cette partie que ce Médecin a fait briller ſon étonnante érudition. Il ſoutient que la vérole étoit endémique autrefois dans les Iſles Antilles, & ſur-tout à St. Domingue, d'où elle a été apportée en Eſpagne par les Compagnons de Chriſtophe Colomb, & que de-là elle s'eſt répandue dans toute l'Europe. Ce Savant n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit appuyer ſon ſentiment. Il a fait pour cela les recherches les plus pénibles.

Quoique cette opinion ſoit encore généralement adoptée, elle a été néanmoins puiſſamment combattue dans deux petits écrits anonymes, qui ont paru depuis quelques années. Le premier de ces ouvrages eſt intitulé, *Diſſer-*

tation sur l'origine de la Maladie Vénérienne, pour prouver que le mal n'est pas venu d'Amérique, mais qu'il a commencé en Europe par une épidémie. A Paris, chez Durand, 1752, *in*-12, 110 p. Le second a pour titre : *Examen historique sur l'apparition de la Maladie Vénérienne en Europe, & sur la nature de cette Epidémie.* Lisbone (Paris) 1774, *in*-12, 83 pag.

Malgré le soin que l'Auteur de ces deux ouvrages avoit pris de garder l'anonyme, tout le monde sait aujourd'hui qu'on le doit au célébre M. Sanchez, premier Médecin des deux derniers Empereurs de Russie. Ce Savant respectable, qui jouit à juste titre de la réputation la plus distinguée, & qui, semblable à l'Homere François, malgré le poids des années, n'a rien perdu de la vigueur de son esprit, ni de l'enjouement de son caractere, prétend que la vérole étoit connue en Europe avant que Christophe Colomb fût de retour de son

premier voyage en Amérique. Je conſeille aux curieux d'en voir les preuves dans les deux écrits que je viens de citer. L'autorité de leur Auteur a tout au moins autant de poids que celle de M. Aſtruc.

La maniere dont le mal vénérien peut ſe contracter, a également donné lieu à des débats; mais comme cette matiere a été en quelque ſorte épuiſée par des Ecrivains célebres, après leſquels à peine ſeroit-il poſſible de glaner, je me contenterai d'examiner la cauſe du mal, quelle que ſoit la voie par laquelle il ſe communique.

On convient généralement que la vérole eſt produite par un *virus*, ou un *venin*, communiqué par une perſonne infectée à une ſaine. S'il faut en croire M. Aſtruc, *il eſt important de bien connoître la nature de ce virus, pour être en état de bien guérir les maladies qui en naiſſent.*

Qu'eſt-ce donc que ce virus? Cette

question a donné lieu à bien des disputes. Le savant Médecin que je viens de citer, est le seul qui ait écrit quelque chose de raisonnable sur cette matiere ; mais son systême, tout séduisant qu'il est, ne s'accorde pas toujours avec les loix de l'économie animale de la Physique & de la Chymie.

Comme il est impossible de soumettre le virus vénérien à l'analyse chymique, M. Astruc tâche de découvrir sa nature par l'examen de ses effets connus. Selon lui, ce virus est inflammatoire, corrosif, coagulant & fixe. De ces propriétés, ce Médecin conclut que ce venin est d'une nature acide, ou salée, corrosive & fixe, ayant quelque rapport avec les eaux fortes ordinaires.

Ce sentiment a souffert dans le tems beaucoup de contradictions. Les Gens de l'art n'ont pas adopté facilement l'existence d'un acide dans les humeurs animales, qui, suivant toutes les notions reçues, tendent à l'alkalescence. On a

regardé un acide corrosif & coagulant comme un être chimérique, attendu que deux propriétés si contradictoires ne sauroient exister dans le même sujet. La fixité de cet acide dans le corps humain, où par l'action de la chaleur animale, tout se volatilise, n'a pas été moins contestée.

Rien ne prouve effectivement que le virus vénérien soit un acide. Il est inflammatoire & corrosif, dit-on, puisqu'il produit des phlogoses, des abcès, des ulcères & des caries; mais ces désordres sont-ils véritablement les effets primitifs du virus? Et quand cela seroit, dépendent-ils nécessairement d'un acide? Ne peut-on pas également les attribuer à un alkali? Les différentes excroissances, les tumeurs squirreuses, ne prouvent pas mieux l'acidité coagulante du virus. Elles ne sont que les effets secondaires de ce venin, ainsi que je le prouverai ci-après. Dans la plupart des abcès, des ulcères, des chancres & des bubons,

les bords ſont durs & calleux ; cependant la tumeur & la dureté des parties ne ſont certainement pas alors les ſuites de l'épaiſſiſſement de la lymphe, puiſque les abcès & les ulcères ſont pour l'ordinaire cauſés, ou du moins entretenus par la pourriture, dont l'effet principal conſiſte dans la diſſolution des humeurs. Or, comment concilier cette diſſolution avec leur prétendu épaiſſiſſement? De plus, comment accorder l'exiſtence d'un acide coagulant & fixe avec la maniere rapide avec laquelle le venin ſe répand quelquefois dans toutes les parties du corps, & avec les ravages qu'il produit en fort peu de tems dans certains ſujets ?

Malgré la ſolidité de ces raiſons, on penſe encore communément que la vérole dépend de l'épaiſſiſſement de la lymphe. Les plus grands Maîtres de l'art ont cependant abandonné ce ſyſtême; &, ſans chercher à expliquer des phénomènes, ſouvent très-oppoſés, ils

avouent de bonne foi que la nature du virus vénérien eſt abſolument inconnue.

Tel eſt le ſentiment de M. Louis, Profeſſeur en Chirurgie, qui vient de donner une nouvelle édition du Traité des Maladies Vénériennes de M. Aſtruc, enrichie de quelques remarques très-intéreſſantes. Cet habile Chirurgien, après avoir combattu la théorie de l'Auteur, conſeille à ſes Lecteurs *de laiſſer là les vaines ſpéculations, & de s'attacher à ce que l'obſervation & l'expérience découvrent ſur les effets de ce virus, & ſur les moyens les plus efficaces d'y remédier.*

On ſera peut-être ſurpris que, malgré le conſeil de ce Savant Académicien, j'oſe encore toucher à la même matiere; mais M. Louis n'a certainement pas prétendu qu'on doive abſolument bannir la théorie de l'art de guérir. Eh! qui connoît mieux que lui les erreurs funeſtes que l'aveugle empiriſme enfante chaque jour? Qui ſait mieux que lui

que la théorie jette ſouvent un grand jour ſur la pratique ? Ses écrits lumineux me fourniroient mille exemples pour appuyer cette vérité, ſi elle pouvoit être conteſtée. Les idées que je haſarde aujourd'hui, ſont le fruit d'une longue expérience ; elles ſont appuyées ſur des obſervations intéreſſantes ; elles ne méritent donc pas d'être rangées dans la claſſe des vaines ſpéculations.

Tout le monde ſait que le mal vénérien peut emprunter mille formes différentes. Il n'eſt aucune maladie, ſoit aiguë, ſoit chronique, qui ne puiſſe dépendre de cette cauſe. Mais malgré la variété de ſes métamorphoſes, il eſt pour l'ordinaire accompagné de ſignes caractériſtiques, qui ne permettent pas de le méconnoître, à moins qu'il n'ait dégénéré par ſon ancienneté, ou qu'une main ignorante ne l'ait forcé à changer, pour ainſi dire, de nature, en employant, pour le détruire, des remedes inefficaces, & tout au plus propres à le

pallier. Je penſe qu'on peut diviſer en deux claſſes principales les différens déſordres qui accompagnent ordinairement la vérole. L'une comprend les phlogoſes, les tumeurs phlegmoneuſes, les abcès, les chancres, les ulceres, les fiſtules, les douleurs oſtéocopes, les exoſtoſes douloureuſes, les caries, les puſtules, les dartres, les différentes eſpeces de fievres, les phthiſies, les dévoiemens, &c. L'autre renferme les poireaux, les verrues, les crétes, les condylomes, les fics, les nœuds, les ganglions, les tumeurs ſquirreuſes, & en général toutes les excroiſſances dures & indolentes. Dans le premier cas, tout annonce l'irritation, l'erroſion même des ſolides : dans le ſecond, tout dépoſe en faveur de l'épaiſſiſſement des fluides. On a beaucoup de peine à concevoir comment une ſeule cauſe (le virus vénérien) peut produire des effets qui paroiſſent ſi diamétralement oppoſés. La connoiſſance de la

nature de ce virus peut seule nous aider à expliquer ce problême. Tâchons donc de parvenir à cette connoissance.

Après avoir examiné pendant longtems, avec l'attention la plus scrupuleuse, les différens phénomènes qui caractérisent les Maladies Vénériennes, j'ai observé que l'effet immédiat du virus vérolique est d'atténuer les fluides, & de relâcher les solides, & que leur errosion & l'épaississement des humeurs, ne sont que les suites de l'action primitive du venin. En conséquence, je pense que le virus vénérien est d'une nature septique. Quoique cette opinion paroisse choquer toutes les idées reçues, elle s'accorde cependant assez bien avec tous les phénomènes que l'expérience & l'observation présentent, ce qui constitue la bonne théorie.

Les effets du virus vénérien ne sont pas toujours successifs & continus, ainsi que M. Louis l'a très judicieusement remarqué ; cependant l'expérience

prouve qu'ils se manifestent assez ordinairement par gradation, & que leur marche est relative à la quantité, au dégré d'activité du virus, & aux dispositions particulieres des sujets infectés. Mais cette gradation n'est jamais mieux marquée que dans la gonorrhée virulente. Jettons donc un coup-d'œil sur les différens périodes de cette maladie, & voyons si les faits qu'elle nous présente ne viendront pas à l'appui de mon sentiment.

Peu de jours après un commerce impur, on s'apperçoit d'un léger écoulement de sérosité lymphatique & visqueuse, qui distille goutte à goutte le long du canal de l'uretre, englue l'extrêmité du conduit. Cet écoulement est accompagné d'un chatouillement & d'un certain sentiment de plaisir qu'on éprouve sur-tout en urinant, & d'une certaine chaleur qui de jour en jour approche davantage de la douleur.

Dans le second période, l'écoule-

ment & la chaleur augmentent, le chatouillement ſe change en douleur aſſez vive, la matiere devient jaunâtre, la verge, dans les hommes, eſt fréquemment en érection, & dans les femmes, le vagin, ainſi que le clitoris, ſont ſouvent tendus.

Enfin, dans le troiſieme période, la matiere eſt plus abondante, plus âcre, brûlante, & d'une couleur verdâtre. Les douleurs ſont plus vives & plus continues. La tenſion des parties naturelles dans les femmes eſt plus douloureuſe & preſque continuelle. Dans les hommes, la verge ſe courbe pendant l'érection; c'eſt ce qu'on nomme chaude-piſſe cordée. Dans l'un & l'autre ſexe, on éprouve en urinant une douleur mordicante le long du canal de l'uretre; c'eſt ce qui conſtitue la dyſurie; & quelquefois même les urines ne coulent que par intervalle, &, pour ainſi dire, goutte à goutte: c'eſt ce qu'on appelle ſtrangurie. Il eſt bon d'obſerver

que

que ces deux derniers ſymptômes ſont moins frequens & moins violens chez les femmes que chez les hommes (*a*).

Ce tableau n'offre rien qui ne s'accorde exactement avec mes idées. On ſait que la putréfaction atténue toutes nos humeurs, relâche nos fibres, rend toutes les parties plus tendres, les déſunit & les diſſout à la fin. Ces principes ſont ſi peu conteſtés, qu'il eſt inutile de s'arrêter à les démontrer ; il s'agit ſeulement d'examiner ſi les ſymptômes que je viens de décrire, peuvent s'attribuer à une pareille cauſe.

Il me paroît inconteſtable que la maladie, au moins dans ſon premier période, ne dépend que du relâchement des ſolides, & de l'atténuation

(*a*) Cette deſcription m'a été fournie, à peu de choſe près, par M. Aſtruc. Où en aurois-je trouvé une plus exacte ?

des fluides. L'écoulement dans les premiers jours n'eſt certainement pas l'effet d'un ulcère, comme quelques Auteurs le prétendent mal-à-propos. Il commence ſans douleur, ſans inflammation, & la matiere n'eſt rien moins que purulente. Voici de quelle maniere je conçois la premiere action du virus, lorſqu'il produit une gonorrhée.

Ce venin, communiqué à une perſonne ſaine, s'inſinue dans les réſervoirs qui contiennent la ſemence, ſoit qu'il paſſe à travers les pores des parties génitales, qui dans l'inſtant de l'acte ſont fort dilatés, ſoit qu'il monte directement le long du canal de l'uretre. Par ces réſervoirs, j'entends non-ſeulement les veſicules ſéminaires, où ſe trouve la ſemence proprement dite, mais encore la proſtate, les glandes de cowper, & les cellules qui tapiſſent la face interne de l'uretre, ſurtout l'intérieur de la foſſe naviculaire. Arrivé dans ces organes, le virus, par

ſa vertu ſeptique, en relâche le tiſſu, & atténue les humeurs qui s'y préparent. De-là vient l'écoulement.

Les humeurs ſéminales étant infectées par un virus ſeptique, contractent la même qualité; car rien ne ſe communique plus aiſément que la putréfaction. Cette altération ſe manifeſte par une légere âcreté, qui irrite d'abord tant ſoit peu les parois du canal de l'uretre, & cauſe ce chatouillement, ce ſentiment de plaiſir & de chaleur, qui accompagnent l'écoulement dans les premiers jours.

Les fluides étant atténués, agiſſent plus foiblement ſur les ſolides. Ceux-ci étant relâchés, réagiſſent ſur les liqueurs avec moins de force. Il s'enſuit delà que la putréfaction ralentit le mouvement des humeurs; & réciproquement le ralentiſſement de la circulation augmente la putréfaction des fluides: car on ſait que la chaleur, l'humidité & le défaut de mouvement

ſont les moyens les plus propres à accélerer la pourriture. L'âcreté des humeurs ſéminales doit donc augmenter de jour en jour. Auſſi voit-on l'écoulement devenir plus abondant, la chaleur plus vive, le chatouillement ſe changer en cuiſſon, & la douleur prendre la place du ſentiment de plaiſir.

Lorſque le virus agit ſur le *coagulum* du ſang, il diſſout ſes globules. Alors la partie rouge eſt en état de pénétrer dans les petits vaiſſeaux lymphatiques, & ſe mêle avec l'humeur ſéminale. C'eſt ce mêlange qui produit la couleur jaunâtre de l'humeur qui coule dans le ſecond période de la maladie.

Les globules du ſang étant parvenus aux extrêmités capillaires des vaiſſeaux lymphatiques, ou les déchirent, & dans ce cas, on voit couler quelques gouttes de ſang pur par le canal de l'uretre, ou, ce qui eſt plus ordinaire, on apperçoit quelques filets de ſang dans la matiere de l'écoulement,

ou bien s'y arrêtent, & forment des engorgemens. Ces embarras augmentent à chaque inſtant, à cauſe que le cœur à chaque pulſation, envoie une nouvelle quantité de ſang vers ces parties. Ces embarras, joints à l'irritation des parois des vaiſſeaux, produite par l'âcreté des fluides, cauſent l'inflammation, la rougeur, la chaleur, la douleur, & la tenſion des parties. Cette inflammation ſe termine pour l'ordinaire par la ſuppuration. Il ſe forme des ulcères dans quelques-unes des parties affectées; alors l'écoulement devient purulent.

Quant à la couleur verte ou verdâtre de l'humeur, il y a des Ecrivans qui prétendent qu'on n'a jamais obſervé cette couleur dans les fluides des animaux vivans, & qu'elle eſt l'effet des impreſſions de l'air ſur la matiere des ulcères (*a*). Il eſt certain que cette

---

(*a*) Voy. les Mémoires de M. Pringle, ſur

couleur indique le dégré de la putréfaction & de l'acrimonie.

Ce que je viens de dire ſuffit pour rendre compte des autres ſymptômes qui accompagnent la gonorrhée, tels que les érections involontaires & douloureuſes dans les hommes, la tenſion du vagin & du clitoris dans les femmes, la dyſurie, la ſtrangurie, &c. Tous ces accidens dépendent de l'irritation & de l'inflammation, & coulent tous de la même ſource.

C'eſt par la même action que le virus produit les chancres, les ulcères qui ſurviennent dans les différentes parties du corps, les puſtules véroliques & les dartres. On convient aſſez généralement que l'âcreté de la lymphe eſt la cauſe prochaine de tous ces déſordres. Or, cette acrimonie eſt le

---

les ſubſtances ſeptiques & anti-ſept. à la ſuite de ſes obſerv. ſur les maladies des armées. Tom. II, pag. 321.

résultat de la putréfaction, comme je viens de le prouver; je puis donc attribuer ces ravages à la putridité des fluides.

Les mêmes principes peuvent également s'appliquer aux bubons, & généralement à toutes les tumeurs inflammatoires. Toute la différence que je trouve entre les poulains & les chancres, c'est que les premiers occupent un plus grand espace, & qu'ils ne se terminent pas toujours par la suppuration; mais, à cela près, la maniere d'agir du virus est toujours la même. Il se fait en grand dans les bubons, ce qui arrive en petit dans les chancres. En voici la preuve.

Lorsque le virus vénérien a pénétré dans quelque glande, il divise, il atténue peu-à peu les fluides qu'il y rencontre, & relâche les fibres des vaisseaux de cet organe. Les liqueurs se portent toujours en plus grande quantité vers les lieux où elles trouvent le moins

de résistance. En conséquence de ce principe, les humeurs arrivent en plus grande abondance dans la glande affectée. Le volume de la partie augmente donc à raison de la quantité de fluide qui y abonde. C'est ce qui produit la tumeur, dont la grosseur est proportionnée au nombre & au calibre des vaisseaux engorgés.

On a vu ci-dessus que la stagnation des fluides, ou tout au moins le ralentissement de la circulation, est la suite immédiate de l'engorgement des vaisseaux. J'ai dit également que lorsque les liqueurs infectées d'un levain septique sont stagnantes ou ralenties, la putréfaction augmente, ce qui cause leur acrimonie, & qu'alors elles irritent les fibres des vaisseaux, & les obligent à se contracter avec plus de force. Il résulte de-là que le mouvement des fluides & la résistance des solides augmentent dans la même proportion: ce qui joint à la nouvelle

quantité

quantité de ſang que le cœur pouſſe vers la partie, chaque fois qu'il ſe contracte, & aux embarras qui ſe rencontrent aux extrêmités des vaiſſeaux capillaires, donne lieu à l'inflammation, dont l'eſpece varie ſuivant les circonſtances qui l'accompagnent.

L'inflammation ſe termine quelquefois par la réſolution. C'eſt ordinairement l'ouvrage de la nature; l'art peut cependant favoriſer ſes opérations. Le Praticien habile épie le moment où il faut agir. Il devine le but que cette mere ſage ſe propoſe, & applanit les obſtacles qui s'oppoſent à ſes efforts. C'eſt dans ce ſens que les emplâtres réſolutifs ſont ſouvent ſalutaires; mais ils ſont tout au moins inutiles, lorſque l'inflammation eſt diſpoſée à la ſuppuration. Les tumeurs véroliques ſe terminent aſſez fréquemment de cette maniere, ſur-tout lorſqu'on a ſoin d'aider la nature au moyen des ſuppuratifs. Lorſqu'elles occupent les glandes

inguinales ou les axillaires, on les nomme bubons des aiſſelles, bubons des aines, ou poulains. Lorſqu'elles ont leur ſiége indiſtinctement ſur toute la ſurface du corps, on les appelle phlegmons, clous, ou furoncles, ou puſtules, ſuivant la différence de leur groſſeur, de leur dureté, & de la nature de leur inflammation. Le chancre doit être mis dans la même claſſe. Si on n'apperçoit pas ordinairement la petite tumeur qui le précéde, c'eſt que les glandes ſébacées, qui ſont alors affectées, ſont fort petites, leurs vaiſſeaux ſont très-déliés; l'augmentation de leur volume ne peut pas être aſſez conſidérable pour être bien ſenſible. D'ailleurs, les parois de ces petits vaiſſeaux ſont ſi minces, que l'âcreté du virus n'eſt pas long-tems à les détruire; de-là vient que l'ulcère eſt formé avant qu'on ait pour ainſi dire apperçu le bouton.

Je penſe qu'il eſt aſſez inutile que je m'arrête à appliquer cette théorie à

chaque ſymptôme en particulier : cela exigeroit des répétitions ennuyeuſes & ſuperflues. Tout le monde ſent bien que ce que j'ai dit des tumeurs & des ulcères, convient également aux exoſtoſes & aux caries. La ſubſtance des os étant dure & compacte, ne ſauroit ſe dilater, à moins qu'elle n'y ſoit forcée par un agent puiſſant qui ramolliſſe ſes fibres ; mais pour que cet agent puiſſe pénétrer dans le tiſſu ſerré des os, il faut qu'il ſoit extrêmement délié. Voilà donc la double action du virus.

Ces principes une fois admis, on conçoit aiſément que la carie ne manquera pas d'accompagner l'exoſtoſe, toutes les fois que les fluides ſeront parvenus au dégré d'acrimonie, néceſſaire pour corroder la ſubſtance de l'os. L'obſervation vient à l'appui de cette doctrine. On ſait que le virus eſt quelquefois ſi actif, qu'il ramollit les os au point qu'on peut les plier comme

un morceau de cire. Dans cet état, ils peuvent ſe contracter, & diminuer de volume. Alors ils ſont ſujets à tous les accidens des parties molles, tels que la phlogoſe, la douleur, la ſuppuration, la fiſtule, la gangrène, &c.

Tous les autres déſordres que la vérole a coutume de produire, ne dépoſent pas moins en faveur de mon ſentiment. Tantôt les malades ſont tourmentés par des fiévres continues, ou intermittentes, périodiques, ou erratiques, ou bien par des fiévres lentes. Tantôt ils languiſſent dans un affreux maraſme, où ils ſont conſumés par la phthiſie. Enfin, dans le dernier période de la maladie des dévoiemens continuels & des vomiſſemens, dont la putridité ſe manifeſte évidemment, annoncent la diſſolution totale des fluides. Le mal vénérien dégénere en quelque ſorte en véritable ſcorbut. Qui pourroit, en pareil cas, méconnoître la putréfaction?

On ne manquera pas de m'objecter que la vérole produit des poireaux, des verrues, des fics, des condylomes, des ganglions, des tumeurs ſquirreuſes, &c. & que toutes ces excroiſſances annoncent clairement l'épaiſſiſſement de la lymphe ; ce qui eſt directement oppoſé à mon opinion : voici ma réponſe.

J'ai prouvé ci-deſſus que toutes les tumeurs véroliques dépendoient d'un engorgement des vaiſſeaux, & que cet embarras étoit une ſuite immédiate du relâchement des ſolides, & de l'atténuation des fluides, c'eſt-à-dire, de la putréfaction. Cela poſé, je dis que toutes les fois que le volume d'une partie ſera augmenté par le concours des deux cauſes que je viens d'indiquer, il ſe formera une excroiſſance : ſi les vaiſſeaux engorgés ſont en petit nombre, ſi les embarras ne ſont formés que par la lymphe, ſans aucun mêlange de la partie rouge du ſang :

ſi l'acrimonie eſt légere, la tumeur ne s'enflammera point, ou bien peu. Si l'inflammation ſurvient, & que les forces vitales ſoient inſuffiſantes pour procurer la réſolution ou la ſuppuration, ou bien, ſi, par des topiques appliqués mal-à-propos, on trouble l'ouvrage de la nature, la tumeur pourra devenir ſquirreuſe; mais dans tous ces cas, la dureté de ces excroiſſances n'eſt qu'un effet ſecondaire.

Il eſt certain que toutes les fois que la circulation eſt interceptée dans une partie, il y a ſtagnation dans le fluide, qui forme l'embarras, & augmentation de mouvement dans le reſte des liqueurs. De cette augmentation naît un ſurcroît de chaleur dans la partie; la chaleur produit l'évaporation de la partie la plus fluide de la lymphe ſtagnante, qui s'échappe à travers les pores: cette diſſipation croiſſant à chaque inſtant, la lymphe s'épaiſſit, ſe durcit même, & forme les excroiſſances dont il s'agit,

les tumeurs ſquirreuſes, & les callosités des bords des chancres & des ulcères.

Je crois avoir démontré que cette théorie embraſſe tous les phénomènes produits par le virus vénérien; mais ce n'eſt pas aſſez, je vais tâcher de prouver qu'elle ne contrarie aucun des faits réſultans de la pratique. En effet, mon idée ſeroit une véritable chimere, s'il étoit vrai que c'eſt en atténuant la lymphe, que l'on guérit la vérole; mais j'eſpere que ſi on veut faire attention à la maniere d'agir des ſecours qui paſſent pour efficaces dans cette maladie, on ſe convaincra qu'il n'en eſt aucun qui produiſe réellement un pareil effet, & que la plupart en occaſionnent un tout oppoſé.

Je ne paſſerai point en revue la quantité prodigieuſe de remedes qu'on a employés depuis trois ſiécles contre le mal vénérien : je m'en tiendrai aux quatre principales méthodes, qui ont été ſucceſſivement ſur les rangs : ſavoir,

celle des sudorifiques, celle des fumigations, celle des frictions mercurielles, & celle du mercure pris intérieurement.

Nous sommes fort peu instruits sur la maniere d'agir des médicamens en général; mais à juger de l'action des sudorifiques par les effets sensibles qu'ils produisent, je doute fort qu'on puisse les ranger dans la classe des fondans. Ils augmentent considérablement le mouvement de la circulation: dans ce sens, ils peuvent dissiper quelques obstructions légeres, j'en conviens; mais leur action principale est d'augmenter l'évaporation de la partie la plus fluide des humeurs; en conséquence, loin de dissoudre & d'atténuer la lymphe, ils augmentent au contraire son épaississement. Donc si la vérole dépendoit de cette cause, l'usage des sudorifiques seroit funeste.

Disons mieux, ce n'est ni comme fondans ni comme dissolvans que ces

médicamens agiſſent. En augmentant le mouvement des fluides, ils s'oppoſent à leur ſtagnation, qui contribue beaucoup aux progrès de la putréfaction, ainſi que je l'ai dit plus haut. Ils cauſent des ſueurs abondantes, qui charrient une partie du virus qui s'échappe à travers les pores de la peau, avec la lymphe qu'il a infectée; enfin, ils rendent à cette humeur la conſiſtance que le virus lui avoit fait perdre en l'atténuant. Par ce moyen, ils rétabliſſent l'équilibre, ſi néceſſaire dans l'économie animale.

Il réſulte de-là que l'uſage des ſudorifiques doit être ſalutaire dans les véroles récentes & légeres, dans leſquelles les parties ſolides ſont peu altérées; mais ils doivent être inſuffiſans & même nuiſibles dans les cas où l'acrimonie eſt aſſez violente pour attaquer & ronger les parties dures; parce qu'en augmentant conſidérablement la chaleur, ils augmentent éga-

lement l'âcreté des humeurs. Cela eſt confirmé par l'expérience.

Paſſons aux fumigations. Avec quelque acharnement que cette méthode ait été combattue, ſi on veut être de bonne foi, on ne pourra diſconvenir qu'elle n'ait eu quelquefois des ſuccès aſſez heureux. M. Aſtruc, qui en étoit le plus grand antagoniſte, n'a pas abſolument oſé nier ſon efficacité; il s'eſt contenté de la taxer d'infidélité : en cela, je ſuis volontiers de l'avis de ce ſavant Médecin. Les fumigations atténuent-elles la lymphe? Leurs effets ſenſibles ſont à peu près les mêmes que ceux des ſudorifiques : je penſe qu'on peut préſumer qu'ils agiſſent de la même maniere. Quoique le mercure ſoit la baſe des fumigations, je crois qu'il agit plutôt en ſtimulant les ſolides, qu'en diviſant les fluides. Ainſi, indépendamment des effets funeſtes que les parfums mercuriels peuvent produire ſur la poitrine, il eſt évident que cette

méthode ne ſauroit convenir dans bien des cas.

Venons maintenant au grand remede, aux frictions mercurielles. On ſait que cette méthode réunit le plus grand nombre des ſuffrages. Malgré les grands inconvéniens qu'on leur reproche, je conviens cependant que les frictions mercurielles, prudemment adminiſtrées, ſont très-ſouvent efficaces; mais je ne ſuis pas également perſuadé de l'action méchanique qn'on attribue au mercure.

Quand on a eu imaginé que le virus vénérien étoit un acide coagulant, & que la vérole dépendoit en conſéquence de l'épaiſſiſſement de la lymphe, on a mis tout en uſage pour étayer ce ſyſtême: l'expérience a prouvé que le mercure guériſſoit ſouvent cette maladie; de-là on a conclu, ſans héſiter, que ce minéral atténuoit, diviſoit, briſoit la lymphe. On a regardé la ſalivation comme une preuve inconteſtable de cette action. On a pré-

tendu qu'il agiſſoit par ſon poids, par ſa diviſibilité, ſa mobilité, & par la configuration de ſes parties. Cette hypothèſe eſt aſſez ſpécieuſe, mais elle péche par ſa baſe.

En premier lieu, la ſalivation ne ſauroit être une preuve de cette action méchanique du mercure, puiſque quelques grains de précipité cauſent une ſalivation plus abondante, qu'une doſe cent fois plus forte de mercure adminiſtré en frictions; ce qui ne devroit point arriver, attendu que dans le précipité le mercure n'a plus ni la configuration, ni la mobilité, ni la diviſibilité, ni la gravité ſpécifique qu'il avoit dans ſon état naturel.

En ſecond lieu, ſi la vertu antivénérienne de ce minéral conſiſtoit dans ſon poids & dans ces autres qualités méchaniques, il devroit perdre cette vertu toutes les fois qu'il eſt dépouillé de ces qualités. Or, perſonne n'ignore que dans les préparations mercurielles,

telles, par exemple, que le ſublimé corroſif, le mercure n'a plus ni la même peſanteur, ni la même mobilité qu'il avoit auparavant; il s'enſuivroit donc delà que ces préparations ſeroient au moins inutiles pour le traitement des maladies vénériennes, ce qui eſt contraire à l'expérience.

En troiſieme lieu, tous les Praticiens ſavent que dans le dernier période de la vérole, tous les ſymptômes annoncent quelquefois une diſſolution totale dans les fluides. Or, ſi le mercure agiſſoit en atténuant, en briſant la lymphe, loin d'être un remede ſalutaire en pareil cas, il devroit augmenter tous les accidens: le contraire ſe paſſe cependant tous les jours ſous nos yeux. C'eſt donc gratuitement que l'on a prétendu que ce minéral agit par ſes propriétés méchaniques.

Suivant l'ordre que je me ſuis preſcrit, ce ſeroit ici le lieu d'examiner l'action des différentes préparations

mercurielles, dont on fait uſage dans le traitement du mal vénérien; mais leur nombre eſt fort grand, & leur efficacité n'eſt pas bien démontrée : je me bornerai donc à jeter un coup-d'œil ſur le ſublimé corroſif, qui eſt aujourd'hui la plus uſitée de ces préparations.

Le ſublimé corroſif eſt un ſel métallique, composé de parties mercurielles, pénétrées par l'acide, concentrées du ſel marin en telle proportion que cet acide ne ſoit pas entiérement ſoulé de mercure, mais qu'il domine ſenſiblement.

Ce ſel, adminiſtré pour le traitement de la vérole, ne produit aucun effet ſenſible qui puiſſe indiquer la façon dont il agit. L'analogie ſeule nous peut donc fournir quelques éclairciſſemens à cet égard. Suivant l'idée que j'ai conçue du virus vénérien, c'eſt un venin ſeptique, ainſi que j'ai tâché de le prouver dans le cours de cet ouvrage.

Or, l'expérience prouve que tous les acides, & même les ſels neutres, dans leſquels les acides dominent, ſont doués d'une vertu anti-ſeptique plus ou moins puiſſante. Je penſe donc que le ſublimé corroſif agit en qualité d'anti-ſeptique, & qu'il doit la plus grande partie de ſa vertu à l'acide du ſel marin. Ce qui prouve la juſteſſe de mon idée, c'eſt que cinq à ſix grains de mercure, donnés ſous la forme de ſublimé corroſif, ſuffiſent ſouvent pour guérir une vérole bien caractériſée, tandis qu'il faut pluſieurs onces de mercure coulant pour la traiter par le moyen des frictions.

On peut ajouter encore à cela que le virus étant un ſeptique, eſt par conſéquent d'une nature alkaleſcente, ou même alkaline. Or, la partie ſurabondante de l'acide du ſel marin qui entre dans la compoſition du ſublimé venant à rencontrer le virus dans les vaiſſeaux, doit s'unir à lui par la loi des affinités, & former un ſel d'une

nature particuliere. Cette nouvelle combinaiſon n'aura plus rien de ſeptique.

Il s'enſuivroit de mon idée, que le mercure auroit par lui-même un certain dégré de vertu anti-ſeptique, & que cette qualité eſt conſidérablement augmentée lorſque ce minéral eſt uni avec les acides. Cette opinion eſt aſſez conforme à l'expérience; mais, me demandera-t-on, peut-être, comment agiſſent les anti-ſeptiques? Je répondrai à cela que je l'ignore, & que cette connoiſſance n'eſt même pas d'une néceſſité indiſpenſable. Eh! ſavons nous comment le quinquina guérit les fiévres, & arrête les progrès de la gangrene? Il importe principalement de connoître les faits, & l'expérience ſeule peut nous éclairer à cet égard.

On m'oppoſera peut-être la découverte qui a été faite il y a quelques années par un habile Chirurgien, qui prétend guérir la vérole par le moyen des alkalis volatils. Je ſuis fort éloigné

de

de vouloir enlever à M. Peyrille la gloire de ſa découverte, pour en faire honneur à Lemery, ou à tout autre. Je prétends encore moins nier l'efficacité de ce nouveau ſecours. Je n'ai fait aucune expérience à ce ſujet, & lorſqu'un Ecrivain, auſſi recommandable que M. Peyrille, par ſes talens & par ſa probité, avance des faits auſſi importans, il faut être phyſiquement ſûr qu'il eſt dans l'erreur, pour oſer le contredire. Je ſuppoſe donc la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils, démontrée, & je ſoutiens que cela ne nuit en aucune maniere à mon ſentiment.

Je n'ai jamais été perſuadé que la claſſe des anti-vénériens ſoit bornée au mercure, ou à ſes préparations: tous les gens inſtruits ſont du même avis à cet égard. Pour oſer prononcer là-deſſus d'une maniere déciſive, il faudroit connoître toutes les ſubſtances que la nature produit, & leurs différentes propriétés: or, cette connoiſ-

ſance eſt abſolument impoſſible. Je dis plus, elle ſeroit même inſuffiſante ; car il faudroit encore être inſtruit de toutes les combinaiſons qu'on peut faire de ces diverſes ſubſtances entre elles, & des qualités nouvelles qui peuvent réſulter de ce nombre infini de combinaiſons. La vie de l'homme eſt trop courte, & ſon eſprit eſt trop borné pour que la matiere médicale & la chymie puiſſent jamais être pouſſées à ce dégré de perfection. C'eſt donc ſans fondement que l'on a regardé le mercure comme le ſeul ſpécifique de la vérole. Je ne vois par conſéquent aucune raiſon de nier l'efficacité des alkalis volatils contre cette maladie ; mais en convenant du fait, je ne ſuis pas entiérement de l'avis de M. Peyrille ſur l'action de ces ſels : j'aurois beaucoup de penchant à croire qu'on n'eſt redevable de leur vertu anti-vénérienne, qu'à leur qualité anti-ſeptique.

Ceci paroîtra peut-être un paradoxe.

Je conviens que l'idée qu'on a communément des alkalis volatils ne s'accorde guère avec la vertu que je leur attribue; mais en fait de vertus des médicamens, l'expérience seule a droit de prononcer. Ainſi, j'en appelle aux expériences du célebre M. Pringle, qui a enrichi la Médecine de pluſieurs excellens ouvrages. Ce Médecin obſervateur a décidé cette queſtion d'une maniere qui ne laiſſe rien à deſirer. Voici ſes propres termes.

» J'ai mêlé avec diverſes ſubſtances,
» de l'eſprit & du ſel de corne-de-
» cerf, & j'ai toujours remarqué que
» bien loin de hâter la putréfaction, ils
» l'empêchoient évidemment, & cela
» avec une force proportionnée à leur
» qualité. On fit les mêmes eſſais avec
» la séroſité, & avec la partie rouge
» du ſang, après qu'on l'eut deſſéchée à
» force de la garder; je ſéparai une
» fois la croûte inflammatoire d'un ſang
» pleurétique, du reſte de la maſſe, &

» l'ayant partagée, j'en mis une partie » dans du vinaigre distillé, & l'autre » dans de l'esprit de corne-de-cerf; après » avoir gardé ces infusions plus d'un mois » pendant les plus grandes chaleurs de » l'été, je trouvai la portion qui étoit » dans le sel alkali, aussi saine que celle » qui étoit dans le vinaigre (*a*) ».

Il résulte de ces expériences, & de plusieurs autres de la même espece, qu'on peut voir dans l'ouvrage de M. Pringle, que les sels alkalis volatils sont véritablement anti-septiques; & ne le cédent pas à cet égard au vinaigre distillé. Ne seroit-ce pas à cette même vertu qu'on devroit attribuer l'efficacité de ces sels pour la guérison de la morsure de la vipere, efficacité sur laquelle l'observation du savant M. de Jussieu, à qui

(*a*) Mémoires sur les substances septiques & anti-septiques, à la suite des observations sur les maladies des armées. Tome II, pages 199 & suivantes.

la Botanique a de ſi grandes obligations, ne laiſſe aucun doute. Quoi qu'il en ſoit, la découverte de M. Peyrille, loin de combattre mon opinion, me fourniroit plutôt une nouvelle preuve.

On pourroit me faire une objection beaucoup plus forte en apparence. Il eſt démontré que le virus a beaucoup moins d'activité dans certains ſujets, & dans les pays chauds, que dans les pays froids; qu'il demeure ſouvent comme aſſoupi pendant pluſieurs années, & qu'enfin la nature opere quelquefois des guériſons ſpontanées. Comment concilier ces faits, pourroit-on me dire, avec l'idée d'un virus ſeptique, dont la communication doit être rapide, & qui, livré à lui même, devroit cauſer en très-peu de tems la corruption & la diſſolution totale de toute la machine?

Il eſt aiſé de répondre à cette objection. L'obſervation nous apprend que le virus n'a pas toujours le même

dégré d'activité. De plus, les dispositions particulieres du sujet infecté peuvent augmenter ou affoiblir son action. La preuve en est, que souvent de trois hommes qui auront eu commerce dans le même tems avec une femme gâtée, l'un contractera une vérole bien caractérisée, accompagnée des symptômes les plus effrayans, tandis que le second n'aura que quelques poireaux, quelques chancres, ou enfin quelques légers vices locaux, & le troisieme n'attrappera quelquefois rien du tout.

L'inaction du virus, dans certains sujets, & dans les pays chauds, peut encore être attribuée à la maniere de vivre, & sur-tout au régime. Il y a lieu de présumer que dans ces cas le venin est en très-petite quantité, qu'il n'est que légérement septique, qu'il ne roule point dans le torrent de la circulation, mais qu'il est fixe dans un petit recoin de quelque organe, peu

eſſentiel à la vie. Alors il ne trouble point les fonctions de l'économie animale, & on ne s'apperçoit pas de ſa préſence. Si les alimens dont on fait uſage fourniſſent des ſucs propres à retarder les effets de la putréfaction, ou même à corriger cette altération, ſi elle exiſte déjà dans les humeurs, on conçoit que l'activité du virus doit non-ſeulement demeurer aſſoupie, mais s'affoiblir de plus en plus, & même ceſſer totalement; mais ſi au contraire le régime eſt propre à augmenter la putridité, ſi par quelque autre cauſe le virus eſt déplacé, & ſe répand dans les fluides, alors il cauſe des ravages étonnans.

C'eſt pour cette raiſon que le mal vénérien cauſe moins de déſordres dans les pays chauds, & qu'on y voit quelquefois des guériſons ſpontanées; car dans ces climats les hommes ſe nourriſſent beaucoup de végétaux, & font un grand uſage des acides, qui ſont

les meilleurs anti-ſeptiques; le vin, qui eſt leur boiſſon ordinaire, contribue encore à la même fin. Je ne ſerois pas éloigné de croire que le grand uſage du café ne pût concourir au même but. Il faut ajouter à ces raiſons, que la tranſpiration abondante que la chaleur occaſionne, enleve une partie du virus, tandis que les anti-ſeptiques, dont on fait un uſage journalier, affoibliſſent ou détruiſent l'autre.

Il eſt aiſé de s'appercevoir du rapport de mes idées avec la pratique, & des conſéquences qui en réſultent. Si la nature du virus vénérien eſt bien développée, il ſera bien plus facile de trouver les moyens de le détruire. Si ce venin eſt véritablement un ſeptique, c'eſt dans la claſſe des anti ſeptiques qu'on doit chercher les armes propres à le combattre, peut-être qu'à force d'expériences on parviendroit enfin à découvrir quelque ſecours plus efficace que ceux dont on a fait uſage juſqu'aujourd'hui.

jourd'hui. Tous les Praticiens de bonne-foi conviennent de l'inſuffiſance du mercure dans certains cas. Le ſavant M. de Horne, qui a écrit ſur cette matiere un ouvrage qui fait autant d'honneur à ſes connoiſſances qu'à la droiture de ſon jugement, nous dit : *Qu'il faut ſe borner à faire des vœux pour qu'on découvre un remede qui puiſſe remplacer le mercure, au moins dans certain cas où ſes qualités précieuſes ſont en effet quelquefois contrebalancées par des inconvéniens très-graves.*

M. Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, en l'Univerſité de Paris, eſt allé beaucoup plus loin. Il a prouvé, dans pluſieurs ouvrages, que les inconvéniens du mercure l'emportent de beaucoup ſur ſon efficacité. Il aſſure que les végétaux méritent la préférence. Il ſoutient que toutes les plantes âcres & ſtimulantes guériſſent les maladies vénériennes. J'ai remarqué avec plaiſir, que la maniere dont

ce ſavant Médecin explique l'action du mercure, ne s'éloigne pas beaucoup de mes idées ſur le même ſujet. Sa méthode curative vient encore à l'apui de ma théorie ſur la nature du virus vénérien; car tous les végétaux compris dans la claſſe indiquée par M. Mittié, ſont de puiſſans anti-ſeptiques. Je me félicite donc de m'être rencontré avec un Médecin auſſi éclairé, & je deſire que l'expérience confirme de plus en plus ſon opinion.

Je n'ignore pas que l'envie de faire valoir des remedes particuliers à beaucoup, fait exagérer le danger de l'uſage du mercure; mais le témoignage des Médecins que je viens de citer, ne paroîtra certainement pas ſuſpect. Je pourrois y joindre celui de M. Aſtruc. Ce ſavant Écrivain, quoique partiſan zélé du mercure, a été ſouvent forcé de convenir de ſon inſuffiſance dans bien des cas, & de la plupart des inconvéniens qu'on lui reproche. Si après

des noms aussi respectables, il m'est permis de me citer moi-même, j'avouerai, qu'entraîné par le torrent, j'ai regardé pendant long-tems le mercure comme le seul spécifique des maladies vénériennes. J'ai employé successivement toutes les manieres connues de l'administrer. Ses effets ne répondoient pas toujours à mes espérances; mais fortement convaincu de l'efficacité du remede, j'attribuois alors mes mauvais succès à quelque faute, ou de ma part, ou de celle du malade. Une longue expérience a enfin dessillé mes yeux. J'ai compris qu'il seroit en effet à souhaiter qu'on découvrît un remede qui réunît tous les avantages du mercure sans en avoir les inconvéniens. Je ne me suïs pas borné à former des vœux; j'ai fait différentes tentatives : enfin, après bien des essais inutiles, je suis parvenu à découvrir un remede qui, de l'aveu d'un grand nombre de gens de l'art, jouit de

toutes les qualités qu'on desire dans un spécifique. Ce remede est une combinaison des anti-septiques (1) les plus puissans, dont un acide minéral fait la base. Je m'en sers depuis plus de vingt ans avec les plus grands succès. Par son moyen, & sans le secours du

---

(1) On sait qu'en Médecine on donne le nom d'anti-septiques aux remedes qui ont la propriété de corriger, ou de détruire la putréfaction. Si le virus vénérien est de nature septique, ainsi que j'ai tâché de le prouver ci-dessus, c'est dans la classe des anti-septiques qu'on doit chercher son véritable spécifique. Au reste, si je ne me trompe, le virus variolique, le dartreux, le scrophuleux, le cancereux, &c. sont tous de nature plus ou moins septique. Cette idée que j'ai depuis long-tems, a été confirmée depuis peu par les expériences de M. l'Abbé Félix Fontana, consignées dans les Mémoires de la Société Royale de Médecine. Si les Praticiens dirigeoient leurs vues en conséquence de cette découverte, on parviendroit peut-être à trouver des remedes contre des maux qui, jusqu'à présent, sont l'écueil de la Médecine.

mercure, j'ai guéri des véroles bien caractérisées, accompagnées des symptômes les plus graves. J'administre mon remede en lavemens, & mes malades en prennent deux par jour. Cette méthode, toute simple qu'elle est, me suffit dans tous les cas ordinaires; mais dans les maladies anciennes & rébelles, je ne dissimulerai pas que je lui associe quelquefois le mercure, non pour en augmenter l'efficacité; elle n'en a pas besoin, mais dans la seule vue d'accélérer la guérison. Le principal avantage de ma composition, consiste en ce qu'elle s'unit parfaitement au mercure, & qu'ainsi associé, ce minéral n'a plus aucune des qualités malfaisantes qui font redouter son usage; il n'excite plus, ni salivation, ni dévoiement, ni coliques, ni vomissemens: & ce qu'on aura de la peine à croire, ce remede, loin d'irriter le genre nerveux, calme au contraire les accidens des vapeurs histériques.

Vingt ans de ſuccès conſtans, avoient donné à mon remede une eſpece de célébrité, lorſque quelques amis & quelques gens de l'art, zélés pour le bien de l'humanité, m'engagerent à le ſoumettre à des épreuves publiques. Je cédai à leurs inſtances. J'obtins du Magiſtrat qui préſidoit alors à la police, la permiſſion de tirer huit malades de la Maiſon Royale de Bicêtre. Les Commiſſaires nommés par le Gouvernement pour préſider à leur traitement, en firent le choix. Les procès-verbaux des expériences furent publiés en 1774, dans une Lettre adreſſée à M. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, en l'Univerſité de Paris, alors Rédacteur du Journal de Médecine. Mais comme des pieces authentiques qui conſtatent l'efficacité de mon remede, ſont les meilleures preuves que je puiſſe rapporter en faveur de mes idées ſur la nature du virus vénérien, je penſe que c'eſt ici leur véritable place.

PROCÈS-VERBAL.

AUJOURD'HUI 3 Juillet 1773, en vertu d'un ordre donné par M. de Sartine, Lieutenant-Général de Police, adressé à M. Triſtan, Économe de la Maiſon Royale de Bicêtre, ſur la demande faite par M. Lafont, Chirurgien du Roi, nous nous ſommes tranſportés dans ladite Maiſon Royale pour y viſiter & choiſir quatre hommes & quatre femmes atteints du mal vénérien, pour, ſous le bon plaiſir de M. le Lieutenant-Général de Police, être tranſportés dans une maiſon, rue Poiſſonniere, pour y être traités par M. Lafont, ſuivant ſa méthode, & donner preuve de la bonté & efficacité de ſon remede.

En conſéquence, nous avons choiſi parmi les hommes,

Jean Roberty, auquel nous avons trouvé un engorgement à l'aîne gau-

che, une exoſtoſe à la partie ſupérieure & moyenne du ſternum, leſquels accidens exiſtent depuis ſix mois.

François Mortolot, lequel porte un engorgement au teſticule droit, avec une exoſtoſe à la partie moyenne & inférieure de la jambe droite, & une autre à la partie ſupérieure de la gauche.

François Zédé, auquel nous avons apperçu un léger engorgement à l'aîne droite, chancres au gland & au prépuce, avec un phymoſis exiſtant depuis cinq mois.

Lambert-Joſeph Cornet, qui s'eſt trouvé atteint d'un chancre & d'un phymoſis avec deux bubons & des douleurs dans les membres, qui exiſtent depuis trois mois.

Parmi les Femmes.

Marie-Catherine Aubé, laquelle porte deux bubons avec des petits abcès dans la partie, depuis deux mois.

Marie Oſman, laquelle a des por-

reaux dans la partie, des crêtes au fondement, avec des douleurs dans les membres.

Marie-Louiſe de Villier, ayant des porreaux dans la partie, une gonorrhée & des douleurs dans les membres, depuis dix-huit mois.

Anne Paulin, laquelle a des porreaux dans la partie & au fondement, & une gonorrhée (1).

Lequel Procès-verbal nous avons tous ſigné pour ſervir en tems & lieu.

Signés à l'Original.

Belletête, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Maloet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & premier Médecin de Meſdames.

---

(1) Ce ne ſont certainement pas là des ſymptômes vagues ou équivoques. Jamais maladie vénérienne ne fut mieux caractériſée que celle de ces huit ſujets. Un pareil choix n'annonce aſſurément pas de la partialité dans les Commiſſaires qui l'ont fait.

Doulcet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu.

Deuxieme Procès-verbal

De ce qui s'eſt paſſé le Samedi dix Juillet, à la viſite des huit malades, tant hommes que femmes, tirés du Château Royal de Bicêtre, par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police, & conduits le même jour dans une maiſon entre les deux barrieres de la rue Poiſſonniere, pour être traités de maladies vénériennes, par M. Lafont, Chirurgien du Roi, ſuivant la méthode qu'il a adoptée.

Nous avons trouvé les mêmes accidens au nommé Jean Roberty : cependant l'exoſtoſe à la poitrine diminuée dans la partie moyenne.

François Mortolot eſt, quant au ſymptômes véroliques, dans la même poſition ; le dévoiement & la fievre diminués.

François Zédé eſt dans la même poſition, excepté que le phymoſis eſt moins ſerré, & l'écoulement plus abondant.

Nous avons remarqué à Lambert-Joſeph Cornet, diminution de la dureté du gland, l'engorgement des aînes un peu diminué.

Dans les Femmes.

Marie-Catherine Aubé porte deux abcès dans la partie, & un engorgement à la partie & aux aînes; l'engorgement de la partie eſt diminué.

Marie Oſman paroît dans le même état; elle agit mieux de ſon bras qui étoit preſque impotent : elle a de plus des chancres vénériens à la bouche, dont il n'avoit pas été fait mention dans le Procès-verbal.

Marie-Louiſe de Villier n'a diminution que dans les douleurs qu'elle éprouvoit dans les bras & dans les jambes.

Anne Paulin éprouve de la diminution pour les douleurs qu'elle ressentoit à une cuisse.

Signés, Belletête, Doulcet, Maloet, Sabatier, Jallet, ancien Chirurgien de Monseigneur le Comte d'Eu & des Gardes Suisses, Lafont.

Nous soussignés, avons vu les Procès-verbaux, visité les malades, & trouvé les choses telles qu'elles sont exposées dans ce second Procès-verbal.

Signés, Moreau, A. Petit, D. M.

Troisieme Procès-verbal

De ce que nous avons observé Samedi 24 Juillet, à la visite des malades ci-dessous dénommés.

Jean Roberty. Nous avons trouvé la fluctuation plus décidée dans la partie supérieure de l'exostose, la partie moyenne un peu diminuée, la partie inférieure dans le même état, la glande jugulaire toujours dans le même état : de plus, un gonflement

à la crête de l'os des iſles, dont il n'avoit pas été fait mention.

François Mortolot. Nous avons trouvé le teſticule dans l'état naturel, les exoſtoſes des deux jambes diminuées.

François Zédé. L'engorgement de l'aîne eſt diminué ainſi que le phymoſis, les chancres du gland preſque guéris.

Lambert-Joſeph Cornet a les bubons fort diminués, la dureté de l'intérieur du prépuce bien ramollie.

Dans les Femmes.

Marie-Catherine Aubé eſt dans le même état pour l'engorgement des glandes de l'aîne, qui eſt toujours conſidérable ; & pour celui de la grande lèvre du côté gauche, qui ne l'eſt pas moins. Il y a au fondement un amas de porreaux plats, qui ont été omis dans les précédens Procès-verbaux.

Marie Oſman a tout autour de la

partie & du fondement, grand nombre de porreaux peu élevés; les chancres de la bouche mentionnés au précédent Procès-verbal ſont diſparus, les douleurs dans les membres diſſipées, l'écoulement de la gonorrhée a diminué.

Marie-Louiſe de Villier a toujours grand nombre de porreaux au périnée & près du fondement; l'écoulement & les douleurs ſont diſſipés.

Anne Paulin; les porreaux de la partie & du fondement preſque diſſipés, & l'écoulement de la gonorrhée ceſſé.

Signés, Belletête, Doulcet, Maloet, Moreau, Sabatier, Jallet.

Quatrieme Procès-verbal

Du Samedi 7 Août, de ce qui s'eſt paſſé à la viſite des malades de la barriere Poiſſonniere.

Jean Roberty. Le gonflement du ſternum plutôt augmenté que diminué; les glandes jugulaires ſont dans le

même état ; la douleur de la crête de l'os des isles subsiste toujours, & nous lui avons trouvé un mouvement de fievre.

François Mortolot a le testicule presque dans l'état naturel, les exostoses diminuées.

François Zédé est à-peu-près comme dans le dernier examen.

Lambert Cornet à-peu-près dans le même état (1).

Dans les Femmes.

Marie-Catherine Aubé ; les bubons diminués, le gonflement de la grande levre un peu diminué, ainsi que les crêtes du fondement.

Marie Osman a les porreaux autour de la partie diminués, de même que les crêtes du fondement, les douleurs

---

(1) Est-ce-là le langage de la prévention ou de la complaisance ? N'est-ce pas-là *procéder avec une attention scrupuleuse & le mûr examen que la vérité exige ?*

des membres ceſſées, l'écoulement de la gonorrhée ceſſé.

Marie-Louiſe de Villier a les porreaux de la partie diſſipés, l'écoulement de la gonorrhée arrêté, les crêtes du fondement ſubſiſtent en partie, les douleurs des membres ſont diſſipées.

Anne Paulin; les porreaux du fondement ſont diſſipés, la gonorrhée ceſſée, & les porreaux de la partie ne le ſont pas totalement.

Signés, Belletête, A. Petit, D. M. P. Doulcet, Maloet, Moreau, Sabatier, Jallet.

Cinquieme Procès-verbal

Du 28 Août 1773, concernant l'état des malades de l'Hôpital de M. Lafont.

Parmi les Femmes.

Marie-Catherine Aubé; les bubons encore diminués & réduits preſque à rien, le gonflement de la grande levre diminué, la fiſtule de cette grande

levre

levre ſubſiſte toujours, les porreaux du fondement affaiſſés.

Marie Oſman; les porreaux extérieurs de la vulve ſont diminués, mais il en reſte encore à l'orifice du vagin & au fondement : elle n'a plus de douleurs ni d'écoulement.

Marie-Louiſe de Villier n'a plus rien à la partie, les douleurs & l'écoulement mentionnés dans le précédent Procès-verbal ſont ceſſés; il y a encore quelques reſtes de porreaux au fondement.

Anne Paulin; les porreaux & l'écoulement entiérement diſſipés; il ne paroît plus rien du tout.

Parmi les Hommes.

Jean Roberty; le gonflement du ſternum diminué par-tout. On a ouvert dans la partie ſupérieure où la ſuppuration étoit plus abondante qu'ailleurs. Le volume des lacunes jugulaires eſt moindre; celle du côté gauche eſt

en ſuppuration ſans être ouverte. Il y a toujours douleur & gonflement à la crête de l'os des iſles du côté gauche. Il y a toujours de la fievre; cependant toute l'habitude du corps eſt mieux & plus forte.

François Mortolot; le gonflement du teſticule tout-à-fait diſſipé, les exoſtoſes des deux jambes & encore quelques douleurs & un reſte de gonflement à la jambe gauche.

François Zédé; le gonflement à l'aîne droite ſe ſoutient encore un peu; les chancres ſont totalement guéris, le phymoſis eſt diſſipé.

Lambert-Joſeph Cornet a encore de l'engorgement dans l'aîne des deux côtés : on a fendu le prépuce qui ſe trouve encore dur, & dont la membrane interne ſe trouve encore garnie de très-petits porreaux.

Signés, Belletête, Doulcet, Maloet, Moreau, Sabatier, Jallet.

Sixieme Procès-verbal.

Du 18 Septembre 1773.

Parmi les Hommes.

Jean Roberty a l'élévation du ſternum encore diminuée : on a ouvert, par la pierre à cautere, la partie inférieure du ſternum, comme la partie ſupérieure l'avoit été par l'inſtrument. La glande jugulaire gauche a été auſſi attaquée par le cauſtique ; mais elle n'eſt point diminuée non plus que la droite. Le gonflement de la crête de l'os des iſles ſubſiſte toujours de même ; cependant l'habitude du corps eſt mieux, quoique la fievre ſe ſoutienne toujours.

François Mortolot ; tous les ſymptômes, comme le gonflement du teſticule, les exoſtoſes aux jambes, ſont diſſipés ; toutes les douleurs ſont ceſſées.

François Zédé ; tous les ſymptômes, comme l'engorgement à l'aîne droite,

le phymoſis & le chancre, diſparus.

Lambert-Joſeph Cornet; les ſymptômes, tels que l'engorgement des aînes, le phymoſis, les porreaux, diſſipés.

Parmi les Femmes.

Catherine Aubé; les bubons preſque anéantis, la grande levre du côté gauche eſt preſque réduite à l'état naturel. La fiſtule exiſte toujours; il y a quelques petits porreaux au fondement.

Marie Oſman; il ne reſte rien au vagin ni aux grandes levres : il reſte encore au fondement quelques ſemences de porreaux.

Marie-Louiſe de Villier; il ne reſte rien à la partie, plus de douleur ni d'écoulement : il reſte encore des ſemences de porreaux au périnée.

Anne Paulin; on ne voit aucuns ſymptômes des accidens précédens.

Signés, Belletête, Doulcet, Maloet, Moreau, Sabatier, Jallet.

Septieme Procès-verbal

Du Mercredi 13 Octobre 1773.

Parmi les Femmes.

Anne Paulin s'eſt repréſentée au bout d'un mois, & ſa guériſon ſe ſoutient.

Marie-Catherine Aubé a preſque tous les accidens diſſipés; cependant il reſte au haut de la cuiſſe gauche, à la partie antérieure, une eſpece de puſtule dont la dureté eſt profonde, & qui ſuinte encore. Il y a d'autres duretés ſemblables autour de la partie ſupérieure de la vulve, mais qui ne rendent rien. On voit auſſi autour du fondement quelques élévations qui ſont des reſtes de porreaux.

Marie Oſman; il lui reſte encore des rugoſités autour du fondement; du reſte, tous les autres accidens diſparus.

Marie-Louiſe de Villier a encore des ſemences de porreaux au côté gauche du périnée.

Dans les Hommes.

Jean Roberty eſt auſſi bien qu'il peut l'être, & plus que l'on pouvoit l'eſpérer, vu que la teinte du viſage eſt meilleure & l'embonpoint revenu ; mais l'exoſtoſe du ſternum, quoique diminuée, exiſte toujours : il y a au côté gauche, au-deſſus de l'épine ſupérieure & antérieure de l'os des iſles, un gonflement avec douleur, & dans le voiſinage une tumeur avec fluctuation.

Signés, Belletête, Doulcet, Maloet, Moreau, Sabatier, Jallet.

PROCÈS-VERBAL

De ce qui s'eſt fait Vendredi 10 Décembre, dans la maiſon de M. Lafont, Chirurgien du Roi, au ſujet des malades, tant hommes que femmes, que nous avons ſuivis à pluſieurs repriſes dans une maiſon, ſituée entre les deux barrieres de la rue Poiſſonniere, pour éprouver & connoître les effets du

remede de M. Lafont, pour la guérison des maladies vénériennes.

Nous étant assemblés, Vendredi 10 Décembre, dans la maison de M. Lafont, Chirurgien du Roi, rue Mauconseil, pour examiner en dernier ressort les malades traités par son remede, nous estimons que tous ont éprouvé les plus salutaires effets de son remede. Les symptômes vénériens énoncés dans les autres Procès-verbaux, ont disparu successivement, & nous jugeons que les malades sont guéris, à l'exception de Jean Roberty (1), dont la situation est incompa-

(1) On ne peut qu'applaudir à cette prudente circonspection de MM. les Commissaires. De quel poids ne sont pas les suffrages de Juges qui ne les accordent qu'avec tant de réserve? Aussi, le traitement du malade dont il est ici question, loin de nuire à la méthode du sieur Lafont, est la preuve la plus complette de son efficacité. Jean Roberty étoit dans un état qui faisoit craindre pour sa vie; & le remede du

rablement meilleure qu'elle n'étoit, lorſqu'il s'eſt préſenté à nous la premiere fois. Il avoit alors une très-groſſe exoſtoſe au ſternum, un engorgement à l'aîne gauche, une fievre & un dévoiement habituel; il étoit dans un état de maraſme, qui faiſoit craindre pour ſa vie. Aujourd'hui nous avons trouvé l'exoſtoſe du ſternum très-diminuée, l'engorgement à l'aîne diſſipé, la fievre & le dévoiement ceſſés, & le malade a commencé à reprendre de l'embonpoint; de ſorte que ſi quelques exulcérations à la poitrine, & un reſte d'exoſtoſe au ſternum nous empêchent de le regarder comme guéri radicalement, au moins pouvons-nous prononcer que le remede de M. Lafont lui a fait le plus grand bien, & qu'il a même paſſé nos eſpérances.

ſieur Lafont, de l'aveu de MM. les Commiſſaires, *lui a fait le plus grand bien; il a même paſſé leurs eſpérances.*

Il

Il y a auſſi deux femmes; ſavoir, Marie Oſman & Marie-Louiſe de Villier, ſur la guériſon deſquelles il pourroit reſter quelque incertitude, attendu qu'elles ont encore, au lieu où ſiégeoient les porreaux, des petites duretés qui excedent la ſuperficie de la peau (1).

---

(1) Il eſt bien rare qu'un anti-vénérien quelconque faſſe diſparoître entiérement les porreaux : on eſt preſque toujours obligé de les couper ou de les toucher avec le cauſtique. Le ſieur Lafont n'a employé aucun de ces moyens. Après les traitemens les plus méthodiques, on voit ſouvent de ces rugoſités, & même des duretés ſquirrheuſes aux aînes après des bubons. Les Praticiens n'en regardent pourtant pas moins les malades qui les portent comme bien guéris : ceux-ci ne jouiſſent pas moins de la ſanté la plus parfaite, & ne communiquent pas pour cela le mal vénérien.

Cela eſt ſi vrai qu'il ne reſte plus aujourd'hui la moindre trace de ces petites duretés ſuperficielles dont il eſt ici queſtion, & que la peau de ces malades a recouvré depuis, ſans aucun

Nous avons de plus obſervé que les malades, loin de perdre leurs forces & leur embonpoint dans le traitement, comme la choſe a coutume d'arriver, ſe ſont au contraire fortifiés & engraiſſés, & qu'il ne leur eſt arrivé dans le traitement aucun accident qui ait obligé de ſuſpendre la continuation du remede. C'eſt ce qui nous détermine à juger que le remede du ſieur Lafont eſt utile, & qu'il a des avantages qui lui ſont propres, & que nous n'y trouvons d'autre inconvénient que la lenteur (1) avec laquelle il produit ſon

---

ſecours, ſon état naturel. Cette preuve, s'il en étoit beſoin, eſt facile à faire.

(1) La lenteur eſt un bien petit défaut, ſi c'en eſt un dans un remede : la nature eſt lente dans toutes ſes opérations, & les remedes ne ſervent qu'à l'aider, *natura morborum medicatrix*, dit le Pere de la Médecine. Des remedes trop actifs ne ſervent qu'à troubler la marche de cette ſage mere : on ne voit que trop de malheureuſes victimes de la précipitation. C'eſt ſur-tout dans le

effet. Au reſte, c'eſt au tems & à une expérience plus étendue à confirmer le jugement que nous portons d'après les faits énoncés ci-deſſus, & avons ſigné.

Belletête, Docteur-Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu.

A. Petit, Docteur-Régent, & ancien Profeſſeur de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, membre de l'Académie Royale des Sciences, & Inſpecteur des Hôpitaux Militaires du Royaume.

Doulcet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu.

P. Maloet, premier Médecin de Meſdames de France, Docteur-Régent

---

traitement des maladies vénériennes, qu'on doit mettre en pratique cette prudente maxime, *feſtina lentè.*

& ancien Professeur de la Faculté de Médecine de Paris.

Moreau, Maître en Chirurgie, membre de l'Académie Royale de Chirurgie, & premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Sabatier, Professeur & Censeur Royal, Secrétaire pour les correspondances de l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien-Major de l'Hôtel-Royal des Invalides.

Jallet, ancien Chirurgien des Gardes Suisses, Chirurgien de S. A. S. Monseigneur le Comte d'Eu, & de l'Académie Royale de Chirurgie.

Lafont, Chirurgien du Roi en sa grande Prévôté.

Tel est le jugement de MM. les Commissaires, sur les effets de mon remede. Le venin de l'envie chercheroit en vain à fouiller des pieces aussi authentiques : elles portent par-tout l'empreinte de la vérité ; & les noms respectables qui les couronnent, sont

à l'abri de tout ſoupçon injurieux, comme au-deſſus de toute apologie. Auſſi, quel que ſoit l'acharnement des jaloux intéreſſés à décrier ma méthode, ils n'ont jamais oſé jetter le moindre ombrage ſur ces rapports. Les uns ſe ſont efforcés de diminuer les avantages de mon remede aux yeux du Public, en lui reprochant d'agir avec lenteur : les autres ont tâché de le rendre ſuſpect, en aſſurant que le ſublimé corroſif en fait la baſe.

Rien n'eſt plus frivole que le premier reproche ; rien n'eſt plus faux que la ſeconde imputation. Il me ſera très-facile de le démontrer. Je commence par la prétendue lenteur dont on taxe mon remede.

Mes expériences ont commencé le 5 Juillet 1773, ſuivant la date du premier Procès-verbal. Sur huit malades que je traitois, quatre étoient radicalement guéris à l'époque du commencement du mois de Septembre ſuivant ;

c'eſt-à-dire environ deux mois après: les quatre autres avoient encore quelques ſemences de porreaux; tous les autres ſymptômes étoient diſſipés. Ces ſemences même avoient entiérement diſparu un mois après.

Je ne diſſimulerai pas que la date du dernier Procès-verbal pourroit faire croire que mes épreuves ont duré deux mois de plus; mais il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur cette piece, pour ſe convaincre que les malades étoient guéris long-tems auparavant, & qu'ils n'ont été repréſentés cette derniere fois à MM. les Commiſſaires, que pour que ces Meſſieurs puſſent s'aſſurer ſi leur guériſon étoit conſtante.

Je demanderai donc maintenant à tout Praticien de bonne-foi, ſi un remede, qui, dans l'eſpace de trois mois au plus, guérit radicalement des ſymptômes auſſi graves que ceux de mes malades, ſans le ſecours d'aucun inſtrument ni d'aucun topique, mérite

le reproche de lenteur ? Quelle eſt la méthode connue qui produira les mêmes effets en moins de tems ? La mienne ne le cede donc à aucune autre à cet égard.

Je paſſe maintenant au second reproche. Le ſublimé corroſif, dit-on, fait la baſe de ce remede. Les auteurs de cette imputation ſont bien maladroits d'avancer un fait dont il eſt ſi facile de démontrer la fauſſeté. Cette aſſertion, loin de me nuire, ne peut ſervir qu'à mon triomphe.

Le ſublimé corroſif, de l'aveu de tous les Médecins & Chirurgiens ſenſés, guérit quelquefois, à la vérité, le mal vénérien; mais le plus ſouvent il produit des effets beaucoup plus funeſtes que la maladie qu'on traite. Les livres de l'art ſont pleins d'obſervations de cette eſpece. Les tranchées, les dévoiemens, les vomiſſemens, ſont les moindres des inconvéniens qu'on reproche à ce ſel métallique. Il

cauſe très-ſouvent des toux opiniâtres, des crachemens ou des vomiſſemens de ſang, des ulceres au poulmon, & la mort eſt quelquefois la ſuite de ces accidens.

Jettons maintenant un coup-d'œil ſur les effets de mon remede, & voyons ſi on peut lui imputer quelque choſe de ſemblable. Les malades ſoumis à mes expériences, ſuivant le rapport de MM. les Commiſſaires, *loin de perdre leurs forces & leur embonpoint pendant le traitement, ſe ſont au contraire fortifiés & engraiſſés, & il ne leur eſt ſurvenu aucun accident qui ait obligé de ſuſpendre la continuation du remede.* D'où ces MM. concluent que ma méthode *a des avantages qui lui ſont propres.*

Y a-t-il là quelque reſſemblance avec les effets du ſublimé corroſif? Ce ſel métallique n'entre donc point dans la compoſition de mon remede. Dira-t-on que je l'ai maſqué, & que j'ai trouvé

le moyen d'aſſoupir ſon action? Je n'ai qu'un mot à répondre à cela. J'ai guéri mes malades; ils n'ont pas éprouvé le plus léger accident. Si j'avois employé le ſublimé corroſif, j'aurois donc converti un poiſon redoutable en un remede benin, de l'uſage duquel on n'auroit plus rien à craindre : ſi cela étoit, ma découverte n'en feroit pas moins intéreſſante pour l'humanité.

Je ne laiſſerai cependant pas le Public dans cette incertitude, qui pourroit alarmer mal-à-propos bien des perſonnes, qui tremblent au ſeul nom de ſublimé corroſif. J'oſe aſſurer que ce poiſon ne fait point la baſe de mon remede. Je défie les plus habiles Chymiſtes d'y en trouver le moindre veſtige. Je m'étendrai davantage là-deſſus ci-après, lorſqu'il ſera queſtion de la maniere d'adminiſtrer mon remede.

Au reſte, je ne me flatte pas que la ſolidité de mes raiſons, ni même les témoignages les plus authentiques que

je pourrois rapporter en ma faveur, réduisent mes Adversaires au silence. Je sais que c'est le sort de toute nouvelle découverte, d'éprouver des contradictions. Quelque utile qu'elle soit, elle ne sauroit éviter les traits de l'envie. Les yeux fascinés par l'intérêt ne s'ouvrent pas même à l'évidence.

Que les envieux s'efforcent donc de décréditer ma méthode dans le Public, que des esprits foibles ou prévenus accueillent, & répandent leurs chymériques imputations, j'en suis assez dédommagé par les suffrages de la plus saine partie des gens de l'Art. Ce seroit donner trop d'importance à des reproches sans fondement que de s'abaisser à les réfuter, le nom même de mes Adversaires ne souillera plus mes écrits. Couvert des pieces authentiques que j'ai rapportées ci-dessus, comme d'un égide impénétrable, je puis hardiment braver leurs traits impuissans.

En effet depuis que les Maladies vénériennes ravagent l'Europe, on a proposé de milliers de remedes pour leur traitement. Quelques-uns ont été soumis à des épreuves publiques; mais je défie qu'il y en ait un seul qui soit sorti de ce creuset d'une maniere aussi victorieuse que le mien, existe-t-il quelqu'autre remede sur lequel des Commissaires aussi éclairés qu'intégres aient prononcé, *qu'il a des avantages qui lui sont propres, que les malades se sont engraissés & fortifiés pendant le traitement. Et qu'il ne leur est survenu aucun accident qui ait obligé d'en suspendre l'usage ?* Tel est pourtant le jugement que mes Commissaires ont porté sur ma méthode. Si les épreuves publiques sont la pierre de touche des remedes nouveaux, peut-il encore rester quelque doute sur l'efficacité du mien.

Aussi malgré les clameurs des Zoïles modernes, le Public, toujours attentif

à ſes vrais avantages, & déterminé par mes ſuccès conſtans, a redoublé la confiance dont il m'honoroit depuis long-tems; le grand nombre de malades que j'ai été à portée de voir, m'a mis en état de faire pluſieurs obſervations intéreſſantes. J'en ai choiſi quelques-unes des plus curieuſes que je joins ici pour appuyer mon opinion. Ce ne ſont pas là des obſervations imaginées dans le cabinet; ce ſont des faits conſtans qui ſe ſont paſſés ſous les yeux de pluſieurs Médecins & Chirurgiens très-éclairés. Si quelques gens de l'art les révoquent en doute, je les prie de me mettre à même de les convaincre. Je ne refuſerai jamais de travailler en préſence des perſonnes inſtruites. La vérité ne craint pas le grand jour.



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS.

PREMIERE OBSERVATION.

UNE Dame, âgée de quarante ans, consulta, il y a quelques années, un Chirurgien de cette ville, sur une maladie dont elle étoit affligée. Voici quels en étoient les symptômes : le fondement étoit entouré de crêtes & de ragades. Les parties génitales offroient plusieurs chancres & quelques autres excroissances. L'habitude du corps étoit couverte d'une quantité considérable de pustules, la plupart ulcérées ; de plus, la malade se plaignoit de douleurs nocturnes insupportables. Il ne fut pas difficile à son Chirurgien de reconnoître la cause du mal ; mais comme il connoissoit depuis longtems le tempérament de sa malade, & qu'il savoit qu'elle avoit le genre

nerveux extrêmement ſuſceptible d'irritation, il jugea que la guériſon ne ſeroit pas auſſi aiſée. Il preſcrivit en conſéquence les préparations les plus propres à prévenir les accidens que l'uſage du mercure pourroit faire naître. Après la ſaignée & quelques légers purgatifs, il ordonna vingt-cinq bains, & le régime le plus doux & le plus humectant. Il adminiſtra enſuite deux frictions dans l'eſpace de trois jours, avec deux gros d'onguent mercuriel pour chaque friction; il ſurvint auſſi-tôt des mouvemens ſpaſmodiques violens, qui obligerent le Chirurgien de ſuſpendre les frictions, & de recourir aux calmans.

Ce premier orage étant appaiſé, ce Praticien eſſaya de prévenir le retour des accidens, en joignant le camphre à la pommade mercurielle, en diminuant la doſe de cette pommade, & en mettant un plus long intervalle

entre les frictions ; il réduisit donc la dose de l'onguent Napolitain à un gros, & même à un demi-gros.

Malgré ces sages précautions, tous les accidens reparurent avec tant de violence, que le Chirurgien fut réduit à l'absolue nécessité d'abandonner cette méthode. Les symptômes subsistoient cependant toujours. On eut alors recours à tous les moyens les plus accrédités parmi les Maîtres de l'Art ; mais ce fut sans plus de succès : la malade ne put absolument supporter l'usage du mercure, sous quelque forme qu'il fût administré.

Dans ces circonstances, le Chirurgien qui donnoit ses soins à cette malade, me demanda si je pensois que ma méthode pût lui convenir ; je lui répondis qu'elle avoit réussi dans plusieurs cas à-peu-près pareils. Sur cette assurance, il me conduisit chez sa malade, que je trouvai dans l'état décrit ci-dessus. Je lui fis commencer aussi-tôt

l'uſage de mes lavemens anti-vénériens, ſans autre préparation. Elle les continua pendant l'eſpace de huit ſemaines, au bout duquel tems nous eûmes la ſatisfaction de voir notre malade parfaitement guérie, ſans avoir éprouvé le plus léger accident, & ſans avoir pris aucun autre remede que mes lavemens. J'ai demandé acte de cette guériſon au Chirurgien ordinaire de cette Dame, qui n'a ceſſé de la voir avec moi pendant tout le traitement : voici la copie du certificat qui en fait foi.

« Je ſouſſigné Chirurgien établi rue » Croix des Petits-Champs, certifie » que l'obſervation ci-deſſus, faite par » M. Lafont, Chirurgien du Roi en » ſa Prévôté, eſt dans la plus grande » vérité, que j'ai vu la malade dont » il s'agit conjointement avec lui, & » qu'elle a été radicalement guérie en » huit ſemaines, & ſans aucun accident; en foi de quoi j'ai ſigné le » préſent.

» préſent. Fait à Paris, ce 10 Sep-
» tembre 1775. *Signé*, PARRA.

SECONDE OBSERVATION.

Un jeune homme, âgé de vingt-trois ans, eut recours à moi il y a environ trois années; il étoit malade depuis plus de cinq. Il avoit été traité quatre fois par les frictions mercurielles, de la maniere la plus méthodique, ſous les yeux des plus habiles Chirurgiens de cette Capitale; il étoit néanmoins dans une ſituation déplorable.

En examinant les parties génitales, je trouvai le prépuce extrêmement alongé, fort épais, & formant un volume très-conſidérable. La propre ſubſtance d'un des teſticules étoit adhérente au ſcrotum, & il y avoit trois fiſtules dans cette partie. Les cuiſſes étoient parſemées d'une cinquantaine de groſſes puſtules ulcérées, & rendant une matiere verdâtre.

La tête, le front, le col, & plusieurs autres parties du corps étoient couvertes de pareilles puſtules, qui formoient des ulceres ſordides. La paume de chaque main & l'articulation des doigts étoient rongées par une infinité de petits ulceres; de maniere que ce pauvre jeune homme, qui étoit Graveur de ſa profeſſion, ne pouvoit travailler depuis huit mois : mais ce qui rendoit ſon état encore plus fâcheux, c'eſt que l'arriere-bouche & le goſier étoient tapiſſés d'un grand nombre de chancres très-conſidérables, qui avoient preſque entiérement détruit les amygdales, la luette, le voile du palais, & corrodoient toutes les parties voiſines. Le malade ne pouvoit abſolument avaler aucun aliment ſolide; les liquides même ne paſſoient qu'avec beaucoup de peine, & en très-petite quantité, encore refluoient-ils en partie par le nez; de-là venoit la maigreur extrême, qui, jointe à la fievre lente

qui consumoit cet infortuné, faisoit craindre pour sa vie.

Les obstacles qui s'opposoient à la déglutition, m'empêcherent d'employer, dans cette occasion, la liqueur que je fais prendre ordinairement par la bouche; je n'ordonnai pour tout remede, que deux de mes lavemens par jour. Quoique ces lavemens ne contiennent point du tout de mercure, j'eus cependant bientôt le plaisir de voir mon malade en état de manger de la soupe, & quelques alimens solides. Un début aussi heureux me fit espérer d'achever la guérison sans le secours de ce minéral; en conséquence, je continuai le traitement comme je l'avois commencé : je ne donnai pour toute boisson à mon malade, qu'un peu de bon vin mêlé avec beaucoup d'eau.

Dans l'espace de vingt jours, tous les chancres de la gorge & des autres parties du corps se déplacerent & se transporterent aux environs des parties

naturelles. Les pustules ulcérées se cicatriserent peu-à-peu ; en conséquence, le visage, qui étoit hideux & dégoûtant, reprit insensiblement sa premiere forme, la fievre cessa, l'appétit se rétablit, & les obstacles qui empêchoient de le satisfaire, étant détruits, les forces se ranimerent, & la maigreur se dissipa, les chancres des parties naturelles disparurent successivement ; enfin, le jeune homme, persuadé de sa guérison, cessa dès-lors l'usage des remedes, & depuis plus de deux ans qu'il a subi ce traitement, il n'a pas éprouvé la plus légere incommodité. Il s'est marié depuis six mois, & son épouse jouit, ainsi que lui, de la santé la plus parfaite.

TROISIEME OBSERVATION.

M. de * * * me consulta il y a environ dix-huit mois, au sujet d'un petit bouton qu'il disoit avoir au filet du prépuce. En examinant la partie, j'ap-

perçus un petit chancre. Je fis quelques questions, tendantes à découvrir la cause du mal ; je découvris que ce M., qui pour lors étoit âgé d'environ quarante-huit ans, avoit eu une galanterie il y avoit alors seize années. Je me fis rendre compte de la maniere dont la maladie avoit été traitée, & je vis qu'on avoit suivi scrupuleusement toutes les regles de l'art ; on m'assura avoir joui depuis de la santé la plus parfaite, & on me jura qu'on ne s'étoit plus exposé au danger de contracter de pareilles maladies.

J'avois cependant beaucoup de penchant à regarder ce chancre comme vénérien. Je communiquai mes soupçons au malade ; mais cette idée lui parut absolument dépourvue de fondement : il m'assura qu'il avoit eu plusieurs fois de pareils chancres, & qu'il s'en étoit délivré moyennant de simples lotions faites avec l'eau de guimauve. J'avois affaire à un homme

d'un âge mur & reſpectable à tous égards; il n'y avoit aucune apparence qu'il voulût m'en impoſer ; je pris donc le parti de ſuſpendre mon jugement, & je conſeillai l'uſage des lotions, dont il s'étoit bien trouvé auparavant.

Peu de jours après le mal augmenta; je fus mandé; je trouvai le prépuce enflammé, un phimoſis conſidérable, & une ſuppuration extraordinaire. Je n'héſitai plus alors à regarder le mal comme vénérien; je preſcrivis l'uſage de mon remede; je craignois que l'opiniâtreté du phimoſis ne me forçât de recourir à l'inſtrument tranchant; mais la nature me diſpenſa de cette opération. Le gland étant à découvert, je vis que le chancre avoit fait beaucoup de progrès, & étoit la ſource de cette étonnante ſuppuration.

Les choſes demeurerent à-peu-près dans le même état pendant l'eſpace d'un mois. Au bout de ce tems, mon

malade ſe plaignit d'un violent mal de gorge, joint à une difficulté d'avaler : je lui trouvai une fievre aſſez forte ; j'examinai l'arriere-bouche, & je la trouvai tapiſſée de chancres. Quatre jours après, je fus bien étonné de voir la poitrine couverte d'une infinité de petites taches rouges, violettes ou brunes, entremêlées de petites puſtules, dont le ſommet étoit formé par une petite croûte qui ſe terminoit en pointe. Toute la ſurface du corps étoit parſemée de pareilles taches & puſtules. La cloiſon du nez étoit rongée par un chancre conſidérable, qui anticipoit un peu ſur la levre ſupérieure.

Mon remede fut continué pendant trois mois, tant en lavemens que par la bouche. Tous les accidens diſparurent ſucceſſivement ; &, ſans aucun autre ſecours, je parvins à guérir une maladie, qui, ſelon le rapport que j'en ai fait ci-deſſus, dépendoit d'un

vice caché dans le corps, & aſſoupi depuis plus de ſeize ans.

QUATRIEME OBSERVATION.

Un Domeſtique d'une grande Maîſon me fut adreſſé, il y a environ quatre ans, par un célebre Médecin de cette Capitale. Il étoit tourmenté depuis huit mois par un violent mal de tête, qui ne lui donnoit aucun relâche ni nuit ni jour. Sa mâchoire inférieure étoit paralyſée, de maniere que la commiſſure des levres étoit extrêmement rapprochée de l'oreille; il ne pouvoit preſque pas parler, ſon aſpect étoit hideux. J'appris de lui qu'il avoit eu anciennement une gonorrhée, dont il avoit été traité fort légérement. Cette raiſon, jointe à l'inutilité des ſecours ordinaires, avoit engagé ſon Médecin à ſoupçonner un vice vénérien : en effet, les ſaignées du bras, du pied & de la jugulaire, pluſieurs fois réitérées;

tées ; les émétiques, les catarctiques ; & les eaux de Balaruc, n'avoient procuré aucun ſoulagement.

Les ſoupçons du Médecin me parurent aſſez bien fondés : en conſéquence, je commençai à traiter ce malade ſelon ma méthode, avec cette différence cependant que je ne lui fis prendre mon remede que par la bouche. Au bout de quatre jours, il ſurvint un écoulement, qui confirma que la gonorrhée avoit été arrêtée mal-à-propos. Huit jours après, la paralyſie commença à diminuer, le mal de tête à s'appaiſer, & le malade à goûter un peu de ſommeil. Au bout de quinze jours, il n'y eut plus ni mal de tête ni paralyſie : l'écoulement a duré encore quelques jours, mais il a enfin ceſſé peu-à-peu, & le malade a entierement recouvré la ſanté.

CINQUIEME OBSERVATION.

La Demoiſelle B *, âgée de trente-ſix ans, contracta, en 1757, une ma-

ladie vénérienne bien caractérisée ; elle fut traitée à Bicêtre. Les frictions exciterent une salivation très-abondante. Tous les symptômes disparurent successivement, & la malade sortit de l'Hôpital après le traitement le plus complet, & avec toutes les apparences de la santé la plus parfaite.

Depuis ce moment jusqu'en 1764, cette Demoiselle n'a ressenti aucune incommodité. Elle fit alors un voyage à Bordeaux ; à peine fut-elle arrivée dans cette ville, qu'elle se plaignit d'une douleur assez vive dans un bras. La malade étoit bien éloignée de deviner la véritable cause de cette douleur ; elle la regarda comme un rhumatisme, & fit usage de plusieurs petits remedes que différentes personnes lui conseillerent : elle employa le baume tranquille, celui de Fioraventi, les bains aromatiques ; mais tout cela fut sans succès.

Comme la douleur devenoit de jour

en jour plus violente, la malade appella à ſon ſecours M. la Plaine, Chirurgien du Gouvernement. Ce Praticien éclairé jugea, par l'hiſtoire exacte que cette Demoiſelle lui fit des accidens qu'elle avoit éprouvés autrefois, que cette douleur dépendoit d'un vice vénérien caché. Il conſeilla donc l'uſage des anti-vénériens, & après avoir préparé ſa malade par les ſaignées, les purgations & les bains, il lui fit prendre les dragées du ſieur Keiſer, qui étoient pour lors en vogue. Ces pilulles produiſirent un flux de bouche extraordinaire; la douleur du bras s'appaiſa peu-à-peu, & diſparut enfin entierement; la malade revint inſenſiblement dans ſon état naturel : alors ſon Chirurgien la croyant guérie, mit fin au traitement, ſelon les regles de l'Art.

Ce calme ne fut pas de longue durée. Dans moins de deux mois, la douleur du bras reparut avec encore plus de force; elle étoit accompagnée d'une

autre douleur à la cuisse, & d'une troisieme à l'omoplate; cette infortunée ne pouvoit ni marcher ni tourner la tête. Réduite à cette triste situation, elle s'adressa à M. la Barre, Maître en Chirurgie de la même ville, qui reconnut également le virus vénérien comme la cause des douleurs, & attribua le défaut de guérison à l'inefficacité des dragées de Keiser. Il fut d'avis d'employer les frictions mercurielles; ce traitement fut exécuté sous ses yeux, avec la plus grande exactitude; le ptyalisme fut encore très-abondant. Enfin tous les symptômes étant de nouveau dissipés, la guérison fut regardée comme parfaite.

Cette sécurité dura l'espace de trois ou quatre mois. Pendant cet intervalle, cette Demoiselle se rendit à Toulouse. Peu de tems après son arrivée dans cette ville, toutes les douleurs se réveillerent; il se forma des exostoses aux jambes, aux cuisses & aux clavi-

cules ; il ſurvint un écoulement verdâtre ; la malade paſſa de nouveau par les frictions mercurielles, mais avec moins de ſuccès encore qu'auparavant ; car tous les ſymptômes réſiſterent au traitement. Cette infortunée, voyant le peu de ſecours qu'elle trouvoit dans la Province, reprit alors le chemin de Paris.

Arrivée dans cette Capitale, elle ſe rendit auſſi-tôt à Bicêtre, où elle ſubit un nouveau traitement. Les douleurs s'appaiſerent, & la malade ſortit de cet Hôpital. Peu de tems après, tous les ſymptômes reparurent avec beaucoup plus de violence ; elle ſe livra alors à tous ceux qui lui promirent de la guérir. Elle paſſa l'eſpace de onze ans entre les mains de divers particuliers, qui lui donnerent ſucceſſivement des remedes, ſans lui procurer le moindre ſoulagement ; au contraire, le mal empira prodigieuſement pendant leur uſage. C'eſt alors, qu'épuiſée

par une longue maladie, & fatiguée par tant de tentatives inutiles, elle fut miſe entre mes mains. Voici quel étoit ſon état.

1°. Elle avoit une exoſtoſe conſidérable à la partie antérieure & moyenne du tibia de la jambe droite, une autre à la partie antérieure & ſupérieure du même os de la jambe gauche, & une troiſieme qui occupoit toute la partie moyenne & l'inférieure du tibia de la même jambe.

2°. Elle avoit une autre exoſtoſe occupant tout le corps de la clavicule gauche, une autre ſituée vers le milieu du ſternum, & une à la partie ſupérieure du cubitus, depuis l'olécrane juſqu'à ſa partie moyenne.

3°. Il y avoit une autre exoſtoſe placée ſur la partie latérale gauche de la mâchoire inférieure, & une ſituée de chaque côté de l'os coronal, vers la partie ſupérieure du front. Toutes ces exoſtoſes étoient fort groſſes; la

moindre avoit le volume d'un œuf de pigeon; elles étoient très-douloureuſes, ſans cependant qu'il y eût de véritable inflammation.

4°. Enfin, ces ſymptômes étoient accompagnés d'un écoulement verdâtre, de douleurs oſtéocopes, qui tourmentoient la malade nuit & jour, la privoient des douceurs du ſommeil; ce qui, joint à une petite fievre qui la conſumoit, l'avoit réduite à une maigreur & à une foibleſſe extrêmes.

Je commençai auſſi-tôt à traiter cette malade ſuivant ma méthode. Sans perdre de tems à des préparations dont l'expérience m'a prouvé l'inutilité, je lui fis prendre mon remede en même tems par la bouche & en lavemens. Les premieres doſes procurerent une évacuation copieuſe de matiere d'une fétidité inſupportable; l'écoulement augmenta d'abord conſidérablement: mais au bout de quinze jours, les douleurs commencerent à s'appaiſer peu-

à-peu, & la perte devint moins abondante. Les exoſtoſes étoient beaucoup plus rebelles ; à meſure qu'il s'en diſſipoit une, il s'en formoit quelque nouvelle dans toute autre partie. Le virus parut ſe jouer ainſi de tous mes efforts pendant long-tems ; mais je ne me rebutai pas, & ma conſtance me valut enfin la victoire. Toutes les exoſtoſes diſparurent ſucceſſivement, les douleurs ſe diſſiperent, l'écoulement ceſſa totalement, la malade recouvra l'uſage de ſes membres, & le repos, dont elle étoit privée depuis ſi long-tems ; l'appétit & les forces ſe rétablirent, la maigreur fit place à l'embonpoint ; enfin, au bout de dix-huit mois de traitement, tout annonça la guériſon la plus complette. Depuis plus d'un an que cette Demoiſelle a ceſſé de prendre des remedes, ſa ſanté s'eſt fortifiée de plus en plus, de maniere que je crois pouvoir regarder cette cure comme conſtante & radicale.

SIXIEME OBSERVATION.

Madame de ***, qui fait le ſujet de cette obſervation, nous offre un exemple d'une maladie vénérienne des plus fâcheuſes & des plus rebelles. Le mal s'eſt manifeſté il y a environ ſept ans. Les ſymptômes n'eurent d'abord rien d'extraordinaire. La malade fut miſe entre les mains d'un Chirurgien, qui, après lui avoir fait prendre ſeize bains, précédés des autres préparations convenables, la traita par la méthode des frictions, de la maniere la plus complette. Les ſymptômes diſparurent pendant le traitement; mais leur retour annonça bientôt après que le mal n'étoit que pallié.

On crut alors que les frictions n'avoient pas été continuées aſſez longtems pour détruire le virus. On les recommença donc, après avoir donné trente-deux bains; ce traitement dura

environ huit mois, & n'eut aucun ſuccès.

La malade fut alors confiée aux ſoins d'un Médecin de réputation, qui épuiſa tous les moyens que ſa ſagacité & ſa grande expérience purent lui ſuggérer. Ce Praticien éclairé, perſuadé qu'une vérole qui réſiſte une ou deux fois à une méthode prudemment adminiſtrée, ne cede jamais au même traitement, jugea à propos d'attaquer le mal au-dehors & au-dedans en même-tems. Il employa donc la méthode à laquelle quelques Médecins de nos jours ont donné le nom de traitement mixte. Tout le monde ſait que ce traitement conſiſte à aſſocier les frictions avec l'uſage du ſublimé corroſif. Ces remedes furent continués au moins pendant l'eſpace d'un an. La malade but dans cette intervalle environ douze pintes de diſſolution de ſublimé corroſif. En ſuppoſant que chaque pinte de

liqueur contînt douze grains de ce sel métallique, il s'ensuivroit que la malade en auroit pris cent quarante-quatre grains. Cétte dose, quelque exorbitante qu'elle paroisse, fut cependant insuffisante ; son peu d'efficacité obligea alors le Médecin à recourir aux autres remedes connus. Il employa le mercure éteint dans le syrop, ensuite les dragées de Keiser ; enfin il essaya toutes les préparations mercurielles usitées en pareil cas. Convaincu de l'insuffisance du mercure dans cette occasion, cè Docteur eut recours aux sudorifiques ; il conseilla même la tisane de vinache, dont l'usage fut continué pendant long-tems sans succès. Enfin après trois ans consécutifs de peines inutiles, il commençoit à désespérer de la guérison de sa malade, lorsque je fus appellé pour la voir. Voici dans quel état je la trouvai.

1°. Elle avoit un écoulement verdâtre très-abondant & fort invétéré,

les parties génitales couvertes de chancres, & les glandes des aines engorgées.

2°. Il y avoit un engorgement très-considérable dans les glandes maxillaires, & dans les parotides.

3°. Je trouvai une exostose fort considérable à la partie moyenne & inférieure du tibia de la jambe droite, une autre à la partie inférieure & interne de la jambe gauche; une troisieme occupoit toute l'étendue du cubitus jusqu'au poignet, & une quatrieme, la clavicule gauche : il y avoit de plus un gonflement considérable au sternum.

4°. La malade étoit tourmentée nuit & jour par des douleurs ostéocopes, & réduite à une maigreur affreuse.

Je jugeai, à l'aspect de cette maladie, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre; en conséquence, je fis commencer tout de suite l'usage de mon remede en lavemens & par la bouche :

elle ne tarda pas à éprouver ſes bons effets. Au bout de ſix ſemaines, l'écoulement, les chancres, l'engorgement des glandes, & les douleurs oſtéocopes avoient entierement diſparu. Les exoſtoſes étoient ſenſiblement diminuées.

Alors cette Dame, qui ſe ſentoit incomparablement mieux qu'elle n'avoit été depuis bien long-tems, me témoigna qu'elle auroit envie d'aller paſſer quelques jours à la campagne; j'y conſentis, à condition qu'elle n'interromproit pas pour cela le traitement, & qu'elle garderoit tous les ménagemens convenables à ſa ſituation. Je n'eus pas de peine à m'appercevoir, à ſon retour, qu'elle avoit oublié mes conditions. Je trouvai toutes les exoſtoſes fort augmentées & très-douloureuſes. L'inflammation étoit fort violente dans la jambe droite & dans le bras. Le tibia & le cubitus ſe gonflerent extraordinairement, déchi-

rerent le périoste, & produisirent des ulceres. Les os ne tarderent pas à se carier; en conséquence, il se forma en peu de jour deux ulceres avec carie à la jambe droite, & deux pareils à l'avant-bras. Il est inutile de dire que les bords de ces ulceres étoient durs & calleux, que les chairs du fond étoient noires & baveuses, & qu'ils répandoient une matiere sanieuse & très-fétide. L'exostose de la jambe gauche grossit également, devint fort douloureuse; mais il n'y eut ni ulcere ni carie.

Je fis recommencer l'usage de mon remede, & j'eus la satisfaction de voir les os s'exfolier, les ulceres se déterger & se cicatriser enfin, sans le secours d'aucune opération, ni d'aucun autre topique que d'un digestif simple, ou d'un peu d'onguent de la mere. L'appétit, les forces & l'embonpoint se rétablirent peu-à-peu; en un mot, tout annonça le retour d'une santé parfaite.

Depuis environ ſix ans, cette Dame ſe porte de mieux en mieux; ce qui prouve évidemment que le virus eſt parfaitement détruit.

SEPTIEME OBSERVATION.

Un Éleve en Chirurgie, attaché à l'Hôtel-Dieu, fut attaqué d'un bubon conſidérable. Les cataplaſmes émolliens & maturatifs furent appliqués, tandis qu'on employoit les préparations mercurielles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec toute la prudence qu'on peut attendre de l'expérience la plus éclairée. Au tems convenable la tumeur fut ouverte. La ſuppuration fut très-abondante, mais de mauvaiſe qualité. Les bords de l'ulcere devinrent calleux; il ſe forma divers ſinus dans ſa capacité; il devint bientôt fiſtuleux. Les environs étoient attaqués d'une inflammation conſidérable, & d'une douleur vive & conſtante qui occupoit toute la partie ſupérieure & interne de

la cuiſſe, & ſembloit ſe propager juſqu'aux muſcles pſoas & illiaque interne. Le bas-ventre ſe tuméfia : il ſurvint une fievre lente accompagnée d'un dégoût pour toute ſorte d'alimens.

C'eſt dans cet état qu'on tenta de nouveau les frictions jointes à l'uſage de la liqueur de Wanſwieten. Les mauvais effets que le malade en éprouva l'obligerent bientôt à y renoncer.

Le malade, affoibli & exténué par la longueur de la maladie & l'abondance de la ſuppuration, ne pouvoit digérer aucune nourriture, à cauſe d'un vomiſſement continuel & d'un dévoiement qui augmentoient à chaque fois qu'il eſſayoit de prendre quelque aliment. La cuiſſe, fléchie ſur le ventre, avoit perdu la faculté de s'étendre. L'état de maraſme où il étoit, faiſoit craindre pour ſa vie. Enfin, déſeſpéré, il tenta le lait coupé avec l'infuſion de Gayac, & toujours ſans ſuccès.

Ce fut après avoir épuiſé toutes les

reſſources de l'art, que M. Doulcet, Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu, & l'un des Commiſſaires qui avoient préſidé à mes expériences, lui conſeilla d'avoir recours à mon remede. A peine en eut-il pris quinze jours, que les vomiſſemens diminuerent, l'eſtomac s'accoutuma peu-à-peu à ſupporter l'uſage des alimens; peu de jours après, la fievre ſe calma, la tenſion du ventre diminua, le malade recouvra le ſommeil, qu'il avoit perdu depuis long-tems. Enfin toutes les fonctions ſe rétablirent peu-à-peu, & ce jeune homme a toujours joui depuis de la ſanté la plus parfaite. C'eſt lui-même qui a rédigé cette obſervation. Il a cru que la reconnoiſſance lui faiſoit un devoir de publier une guériſon ſur laquelle il comptoit ſi peu. Forcé de taire ſon nom, à cauſe de la nature de la maladie, il a lui-même prié M. Doulcet de garantir, par ſon atteſtation, la vérité des faits qu'il

avance. Ce Médecin a bien voulu me permettre de rendre cette obſervation publique, de même que le certificat qui l'accompagne.

Je certifie l'obſervation ci-deſſus détaillée, conforme à la plus exacte vérité. Signé, Doulcet, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu.*

HUITIEME OBSERVATION.

Un Domeſtique, âgé de trente ans, contracta une maladie vénérienne qui ſe manifeſta par un bubon à l'aîne gauche. Les frictions mercurielles furent auſſi-tôt adminiſtrées. Le poulain, malgré les efforts qu'on fit pour le réſoudre, tendit à la ſuppuration. La tumeur étant ouverte, l'opiniâtreté de l'ulcere fit préſumer que le vice vénérien n'étoit pas détruit. On eut donc recours, de nouveau, aux frictions mercurielles, mais ſans aucun ſuccès; l'ulcere s'étendit de plus en plus; ſes

bords devinrent calleux, livides dans certains endroits, & dans d'autres d'un bleu verdâtre. La peau, dans toute la circonférence de l'ulcere, étoit dentelée & séparée du tissu célullaire. Le fonds étoit tapissé de chairs baveuses, & la matiere qui en sortoit étoit une sanie ichoreuse de très-mauvaise qualité.

Les progrès de cet ulcere étoient d'une rapidité inconcevable : il s'étendit bientôt depuis la partie supérieure & externe de la crête de l'os des isles, au-delà du grand trocanter, jusqu'à la partie moyenne de la cuisse, tant externe qu'interne, & ayant parcouru jusqu'aux parties de la génération, il se terminoit supérieurement vers le milieu de la région hypogastrique.

Il est superflu de dire que ce malade étoit d'une maigreur affreuse, & consumé par une fievre qui le conduisoit lentement au tombeau. Il étoit extrê-

mement courbé, ſans qu'il lui fût poſſible de ſe redreſſer.

Telle étoit la ſituation de cet infortuné, lorſqu'il eut recours à mes ſoins. Après un mur examen, je crus pouvoir caractériſer ſon mal de vice vénérien, dégénéré en ulcere ſcrophuleux. Convaincu par le rapport du malade de l'inutilité de tous les ſecours connus; je conſeillai l'uſage de mes lavemens, ſans cependant oſer en promettre un heureux ſuccès; mais je les propoſai ſeulement comme une derniere reſſource. J'eus bientôt lieu de donner à mon malade des eſpérances plus flatteuſes. Les premiers lavemens arrêterent les progrès de l'ulcere, qui ſe détergea peu-à-peu; la fievre ſe diſſipa, les forces & l'embonpoint ſe rétablirent: enfin, après ſix mois de traitement, l'ulcere fut parfaitement cicatriſé, & la ſanté totalement rétablie.

Je pourrois ajouter ici un plus grand

nombre d'obſervations non moins intéreſſantes ; mais je penſe que ces huit ſont plus que ſuffiſantes pour remplir mon objet. Il n'en eſt aucune qui n'ait été vérifiée par pluſieurs Médecins ou Chirurgiens éclairés : il feroit fort aiſé de préſenter ici un grand nombre de témoignages très-reſpectables ; mais la trop grande facilité avec laquelle certaines perſonnes accordent des atteſtations, & l'abus que des hommes intéreſſés en font tous les jours, ſont cauſe que le Public, incapable de diſtinguer les certificats authentiques, accordés à la ſeule vérité, d'avec les atteſtations mandiées ou achetées, les range tous dans la même claſſe, & n'a confiance à aucun. En conſéquence, s'il eſt des perſonnes de bonne-foi, qui doutent de la vérité des faits que j'ai rapportés ci-deſſus, je l'ai déja dit, je les prie de me mettre à portée de les convaincre. Je ne connois pas de meilleure maniere de prouver que j'ai opéré les

guérisons dont il s'agit, qu'en traitant avec le même succès, des maladies aussi rebelles, & accompagnées des mêmes circonstances.

Je ne serois pas étonné qu'on me reprochât que mon remede a agi fort lentement dans quelques-uns des cas difficiles que j'ai cités; mais je prie tout Lecteur impartial de faire attention à la nature des symptômes que j'avois à combattre, & au grand nombre de secours qui avoient déja été tentés inutilement, & le reproche tombera de lui-même. Mes deux dernieres observations, sur-tout qu'on pourroit avoir en vue, en me faisant cette objection, sont précisément le triomphe de ma méthode.

Ces observations me fournissent quelques conséquences très-importantes pour la pratique. La plupart sont connues & avouées des gens de l'Art; mais le vulgaire ne renonce pas facilement à ses vieilles erreurs. On ne

ſauroit trop ſouvent mettre la vérité ſous ſes yeux.

1°. Il en réſulte qu'il y a des tempéramens qui ne ſauroient abſolument ſupporter l'uſage du mercure, ſous quelque forme qu'il ſoit adminiſtré, avec quelque ménagement qu'on le donne ; que dans ce cas il eſt très-avantageux d'avoir un remede qu'on puiſſe lui ſubſtituer utilement, & que ma méthode remplit parfaitement cet objet, ainſi qu'on le voit par la premiere obſervation.

2°. Il s'enſuit de la cinquieme obſervation, que le mercure donné ſous toutes les formes poſſibles, eſt inſuffiſant dans certains cas.

3°. On doit conclure des deux premieres, que ce minéral n'eſt pas le ſeul ſpécifique de la vérole, puiſque les deux malades qui en font le ſujet, ont été guéris radicalement, ſans en avoir pris un ſeul grain.

4°. La plupart des faits rapportés

ci-deſſus, prouvent inconteſtablement que la ſalivation n'eſt pas néceſſaire pour la guériſon des maladies vénériennes, & qu'au contraire elle la retarde. Preſque tous les malades dont j'ai parlé, avoient ſalivé pluſieurs fois très-abondamment ſans aucun ſuccès, & je les ai guéris par ma méthode, ſans cauſer le plus léger flux de bouche. C'eſt donc par un aveugle attachement pour un ancien préjugé, que des Praticiens, eſtimables d'ailleurs, ſoutiennent que la ſalivation eſt la criſe de la vérole.

5°. On a vu ci-deſſus que mon remede guérit les écoulemens invétérés, les exoſtoſes & les caries, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'attaquer ces vices avec des ſecours particuliers : il l'emporte donc en cela ſur le mercure; car, de l'aveu de ſes plus zélés partiſans, ce minéral eſt inſuffiſant pour leur guériſon. M. Aſtruc, malgré ſa prévention pour le mercure, a été forcé de convenir

venir de ces faits; & M. Louis, dont le ſentiment eſt ſans doute d'un grand poids ſur cette matiere, penſe qu'*il convient*, en quelque cas, *de commencer le traitement par les moyens capables de détruire le vice local, ſans quoi on ne pourroit pas parvenir à détruire le virus, dont ce vice eſt le foyer.* Cet habile Chirurgien fonde ſon ſentiment ſur pluſieurs obſervations. Voyez ſes remarques ſur M. Aſtruc.

6°. La derniere conſéquence que je crois pouvoir tirer de mes obſervations, c'eſt que le vice vénérien eſt véritablement d'une nature ſeptique. Le remede dont je me ſers pour le combattre, eſt un anti-ſeptique des plus puiſſans; les cures dont j'ai donné ci-deſſus le détail, ne laiſſent gueres de doute ſur ſon efficacité; mais les épreuves publiques qui en ont été faites ſous les yeux des Commiſſaires nommés par le Gouvernement à cet

effet, la prouvent d'une maniere incontestable. Or, je pense que ces preuves valent bien une démonstration.

On doutera peut-être de la qualité anti-septique de mon remede. Tout le monde peut se convaincre qu'un acide minéral y domine. La simple dégustation suffit pour cela. Or, qui est-ce qui ignore que les acides sont anti-putrides à un degré éminent ? Tout prouve que c'est à cette vertu que ma préparation est redevable de toute son efficacité. Elle ne la doit certainement point au mercure, puisque, par son secours, j'ai guéri des maladies qui avoient résisté à ce minéral, administré sous toutes les formes possibles, & que les tempéramens qui ne sauroient absolument supporter l'usage d'aucune espece de préparation mercurielle, s'accordent très-bien de ma composition.

D'ailleurs, rien ne prouve mieux la

qualité anti-putride de ce remede, que les effets ſalutaires qu'il produit dans toutes les maladies cauſées par la putréfaction, & indépendantes du virus vénérien, telles que les différentes eſpeces de fievres engendrées par la pourriture. Je ſerois aſſez porté à le croire propre aux ſcorbutiques, à cauſe de ſon acidité; mais comme je n'ai jamais eu occaſion d'en faire l'expérience, je n'aſſure rien à cet égard.

Au reſte, je ne prétends pas inſinuer que le mercure n'entre jamais dans ma compoſition. J'ai déja dit que je l'aſſocie ſouvent avec elle. Sur les huit malades mentionnés ci-deſſus, il n'y en a que deux qui aient été traités ſans le ſecours de ce minéral. Uni à mon remede, il en augmente l'activité. Ce n'eſt que pour obtenir une guériſon plus prompte que je l'emploie, ſeulement dans les véroles invétérées & rebelles, où les ſolides & ſur-tout les os ſont altérés. Adminiſtré ſelon ma mé-

thode, il n'excite jamais la ſalivation, ni ne produit aucun des effets qui font craindre ſon uſage. Ma méthode eſt sûre, ſimple, & ſur-tout très-commode. Elle conſiſte à prendre chaque jour deux lavemens d'eau ſimple, à laquelle on ajoute environ une cuillerée à bouche d'une liqueur anti-ſeptique de mon invention, dont un acide minéral fait la baſe. On prend ces lavemens, l'un le matin à jeun, & l'autre le ſoir, au moins deux heures après le repas. On tâche de les garder le plus long-tems qu'il eſt poſſible.

Pendant l'uſage de ces lavemens, je fais prendre chaque jour à mes malades, une ou deux pintes d'une tiſane quelconque, ou de limonade, à laquelle je joins depuis dix juſqu'à quinze gouttes d'une autre compoſition anti-ſeptique.

La liqueur que je donne en lavemens ne contient abſolument point de mercure : elle ſuffit cependant ſeule

pour guérir radicalement les maladies vénériennes très-graves, & toutes les gonorrhées, quelques invétérées qu'elles ſoient, pourvu qu'elles dépendent d'un vice vénérien.

J'avoue de bonne-foi, que le mercure entre dans la compoſition de la liqueur que je fais prendre par la bouche; mais je ne l'emploie que dans les véroles rebelles & invétérées, & dans les cas où les ſolides ont ſouffert des délabremens conſidérables. Cette boiſſon accélere l'action de mes lavemens. Les deux moyens réunis, rendent la cure beaucoup plus prompte.

Au reſte, le mercure ainſi uni avec ma liqueur anti-ſeptique, ne produit jamais de ſalivation, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus, & eſt abſolument dépouillé de toutes ſes qualités malfaiſantes. Quelquefois je donne cette liqueur ſans y joindre l'uſage des lavemens. C'eſt ſur-tout dans les gonorrhées récentes & dans les véroles commen-

çantes. D'autres fois je prefcris les lavemens feuls ; mais plus fouvent je réunis les deux fecours. La nature des fymptômes & des circonftances où fe trouvent les malades, me fervent de regle à cet égard.

Cette méthode n'a rien de bien gênant : elle n'empêche pas les malades de vaquer à leurs occupations ordinaires : elle n'exige pas même un régime bien févere : la privation des laitages & des liqueurs fpiritueufes eft la feule loi qu'elle impofe.

Au moyen d'un traitement fi fimple, je guéris radicalement les fymptômes les plus graves. Les bubons, les puftules qui furviennent fur différentes parties du corps, les exoftofes mêmes, difparoiffent; les fics, les crêtes, les condilômes, les choux; en un mot, toutes les excroiffances qui affiégent les parties naturelles où l'anus fe fondent, fans qu'on ait befoin de recourir aux cauftiques ou à l'inftrument tranchant :

je ne connois que les phimoſis invétérés, produits par des vieux chancres ou des porreaux, qui m'aient quelquefois obligé d'en venir à l'opération : enfin les ulceres, les fiſtules & les caries, ſe cicatriſent ſans le ſecours des topiques. L'action de mon remede ſuffit ſeule pour produire ces effets. Il jouit même d'un avantage qui lui eſt particulier, ainſi qu'on l'a vu dans les procès-verbaux rapportés ci-deſſus : c'eſt que les malades, loin de maigrir pendant leur traitement, engraiſſent & ſe fortifient ; ce qui eſt le ſigne le plus certain d'une guériſon parfaite.

L'efficacité de mon remede dans les maladies vénériennes bien caractériſées, ne fait pas ſon ſeul mérite : il poſſede de plus une qualité qui ne le rend pas moins précieux. Il a la propriété de manifeſter le vice vénérien caché. Tout le monde ſait que ce virus reſte ſouvent aſſoupi, pour ainſi dire,

pendant plusieurs années, pour se réveiller ensuite avec plus de violence. Il arrive fréquemment que des gonorrhées supprimées mal-à-propos, des chancres brûlés par des caustiques, des bubons fondus par des emplâtres; en un mot, que tous les symprômes palliés laissent les malades pendant long-tems dans une fausse sécurité. Il survient par la suite des ophtalmies ou des maux de tête rebelles, des douleurs rhumatismales ou de sciatique; dans les femmes, des fleurs blanches, des squirres ou des ulceres à la matrice : on ne songe plus à un ancien vice dont on croit avoir été bien guéri; on a recours aux gens de l'Art, qui, trompés sur la nature & la cause du mal, emploient sans succès les secours ordinaires : de-là viennent tant de prétendus laits répandus, tant de fleurs blanches, tant de squirres, tant de cancers, & tant d'autres maladies chro-

niques regardées comme incurables ; & qu'on guériroit si on connoissoit leur véritable cause.

C'est dans ces circonstances que mon remede est d'un grand secours. Si la maladie dépend d'un vice vénérien caché, à peine le malade en a-t-il fait usage pendant quelques jours, que les symptômes véroliques commencent à se manifester : & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce sont pour l'ordinaire les mêmes que ceux qui avoient été autrefois palliés ; c'est-à-dire, que si le mal dépend d'une gonorrhée supprimée, il survient, pour l'ordinaire, un nouvel écoulement ; si un bubon mal traité est la cause du mal, un nouveau poulain ne tarde pas à reparoître, ainsi des autres symptômes. A mesure que ceux-ci se développent, la maladie chronique s'adoucit : enfin par la continuation du même remede, les symptômes anciens & les nouveaux disparoissent successivement. Or, comme

on ſait que le virus vénérien ſe reproduit ſous toute ſorte de formes, il m'arrive très-ſouvent de guérir des maladies chroniques, dont on étoit bien éloigné de ſoupçonner que le vice vénérien fût la cauſe. Il eſt inutile d'ajouter, que par cette propriété mon remede eſt très-propre à tranquilliſer l'eſprit des perſonnes, qui ayant été attaquées de maux vénériens dans leur jeuneſſe, craindroient d'avoir été mal traitées. Pour bien apprécier cet avantage, il ſuffit de ſe repréſenter un honnête-homme, qui au moment de s'unir avec la femme que ſon cœur a choiſie, eſt retenu par la crainte d'échanger un poiſon funeſte contre les tendres careſſes qu'elle va lui prodiguer. Il ne tremble pas ſeulement pour ſon épouſe : il craint que le venin ne s'étende juſques ſur ſa poſtérité. Son imagination lui montre une de ſes victimes dans chaque innocente créature qui lui devra le jour. Cette crainte,

fût-elle mal fondée, eſt bien capable d'altérer la ſanté. Que ne feroit-on pas pour ſe délivrer de ce ver rongeur?

Voilà tout ce que je puis dire, quant à préſent, ſur la nature de mon remede. Les ſoins paternels de notre auguſte Monarque s'étendent principalement ſur la ſanté de ſes ſujets. Les encouragemens que Sa Majeſté daigne accorder aux Auteurs de toutes les découvertes utiles, font eſpérer que la matiere médicale s'enrichira de plus en plus de remedes précieux. Si les Juges éclairés, auxquels le Gouvernement a confié le ſoin de conſtater leur efficacité, trouvoient le mien digne d'être rangé dans cette claſſe, mon empreſſement à le rendre public, prouveroit combien je ſerois ſenſible au plaiſir d'être utile à l'humanité.

FIN.

